



HAL
open science

GUIDE DE LA PARTICIPATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DE GENRE

Lucie van Der Meulen, Laura Michel, Jessica Brandler-Weinreb, Estelle Fourat, Lisa Giner, Marieke Verbrugghe, Paola Flores Miranda, Manon Potet, Nolwen Le Chevalier, Francine Frenet, et al.

► **To cite this version:**

Lucie van Der Meulen, Laura Michel, Jessica Brandler-Weinreb, Estelle Fourat, Lisa Giner, et al.. GUIDE DE LA PARTICIPATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DE GENRE. Institut de la concertation et de la participation citoyenne. 2024, pp.64. hal-04748374

HAL Id: hal-04748374

<https://hal.science/hal-04748374v1>

Submitted on 22 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License



GUIDE DE LA PARTICIPATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DE GENRE



Enjeux, discussions et recommandations



GUIDE DE LA PARTICIPATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DE GENRE



Enjeux, discussions, trucs et astuces



L’Institut de la concertation et de la participation citoyenne est un réseau national de praticien·nes qui réunit des consultant·es, des agent·es de collectivités et de l’administration publique, des salarié·es d’entreprises et d’associations, des élu·es et des citoyen·nes, des étudiant·es et des chercheur·ses... Depuis 2008, l’Institut propose des ateliers d’échange d’expériences, des rencontres praticien·nes-chercheur·ses, des débats, des publications, un site ressource ouvert à tous et toutes.

Pour en savoir plus ou vous joindre au réseau : i-cpc.org

Document rédigé par un collectif de rédaction composé de praticien.ne.s de la participation et de spécialistes des questions de Genre et de Lutte contre les Discriminations.

Recommandations et questionnements issus d’ateliers et d’échanges ayant eu lieu entre novembre 2021 et juin 2023 dans le cadre du chantier “Genre et Participation” de l’Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne.

Document sous licence Creative Commons CC BY-SA. Vous pouvez en reproduire tout ou partie, y compris pour des activités commerciales (formations, etc.) mais vous devez citer la source (ICPC, 2024) et partager dans les mêmes conditions.

Rédaction : Lucie Van Der Meulen, Laura Michel, Jessica Brandler-Weinreb, Estelle Fourat, Lisa Giner, Marieke Verbrugghe, Paola Flores Miranda, Manon Potet, Nolwen Le Chevalier, Francine Frenet, Audrey Richard Ferroudji, Emmanuelle Gallot-Delamézière, Lucile Biarrotte, Edith Maruéjols, Gaëlle Terisse, Flore Riou, Louise Dauthieux, Gwenn Lamandé, Louise Geffroy, Guillaume Dehedin et Fanny Lami.

Coordination, illustrations et mise en page : Louise Jean-Albert.

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION..... | 7 |
| Cadrage, méthodologie et outils de collecte..... | 7 |
| Mots introductifs..... | 7 |
| Méthodologie..... | 7 |
| 1. Atelier retour d'expérience à Rezé en juin 2022..... | 8 |
| 3. Théâtre Forum : La parole est à vous, mesdames ! Séance de novembre 2022 à Montpellier..... | 8 |
| 4. Atelier de collecte lors des Rencontres Européennes de la Participation de Rennes en Octobre 2022..... | 8 |
| Cadre de travail..... | 10 |
| Décisions linguistiques collectives..... | 11 |
| Définitions introductives..... | 11 |
| Références transversales..... | 13 |
| FICHE 1..... | 14 |
| Equilibrer les prises de parole..... | 14 |
| Atouts et limites des modalités de répartition genrée de la parole..... | 14 |
| Réflexions..... | 14 |
| Outillages..... | 15 |
| Questions en suspens..... | 19 |
| FICHE 2..... | 20 |
| Un espace pour tou-tes..... | 20 |
| Rôle du lieu, du temps et des formats participatifs..... | 20 |
| Réflexions..... | 20 |
| Outillages..... | 21 |
| Questions en suspens..... | 23 |
| FICHE 3..... | 24 |
| Enjeux de posture de l'animateur-riche pour une participation plus égalitaire..... | 24 |
| Comment former nos pairs et quels rôles, ressentis et outils pour les animateur-rices ?..... | 24 |
| Réflexions..... | 24 |
| Outillages..... | 25 |
| Questions en suspens..... | 26 |
| FICHE 4..... | 27 |
| Exclure pour inclure ?..... | 27 |
| Les dispositifs en mixité choisie..... | 27 |
| Réflexions..... | 27 |
| Outillages..... | 29 |
| Questions en suspens..... | 31 |
| FICHE 5..... | 32 |
| L'usage des mots et des images..... | 32 |
| Langage et communication tout au long du dispositif..... | 32 |
| Réflexions..... | 32 |
| Outillages..... | 33 |
| Questions en suspens..... | 38 |
| FICHE 6..... | 39 |
| Genre et participation numérique..... | 39 |
| Tendances genrées des usages participatifs du numérique..... | 39 |
| Réflexions..... | 39 |
| Outillages..... | 41 |
| Questions en suspens..... | 42 |
| Éléments conclusifs et ouverture..... | 43 |
| Éléments conclusifs..... | 43 |
| Ouverture..... | 43 |

| | |
|--|-----------|
| ANNEXES..... | 44 |
| Fiches expériences collectées dans le chantier et lors de la rédaction du guide..... | 44 |
| F I C H E EXPÉRIENCE 1..... | 45 |
| Webinaire thématique : les dispositifs non mixtes..... | 45 |
| Webinaire 11/07/2022..... | 45 |
| Objectifs..... | 45 |
| Format de l'atelier..... | 45 |
| Participant·e·s..... | 45 |
| Thèmes abordés..... | 45 |
| Introduction..... | 45 |
| Synthèse de la présentation de Marion Tillous..... | 46 |
| F I C H E EXPÉRIENCE 2..... | 49 |
| Retour d'expérience : Quelle prise en compte de la place des femmes dans l'espace public ?..... | 49 |
| Echange du 06/06/2022 autour de l'expérience du « groupe de femmes » du quartier du Château à Rezé..... | 49 |
| Objectifs..... | 49 |
| Format de l'atelier..... | 49 |
| Participant·e·s..... | 50 |
| Thèmes abordés..... | 50 |
| Présentation de l'expérience..... | 50 |
| Synthèse des échanges..... | 51 |
| F I C H E EXPÉRIENCE 3..... | 54 |
| Théâtre Forum : La parole est à vous, mesdames ! Compte-rendu de deux représentations..... | 54 |
| Séances du 30 novembre et 9 décembre..... | 54 |
| Format de l'atelier..... | 55 |
| Participant·e·s..... | 55 |
| Contexte de création de la scène et objectifs..... | 55 |
| Présentation des personnages..... | 56 |
| Présentation de la saynète..... | 58 |
| Quelques éléments conclusifs à ces deux jeux..... | 61 |
| Vie de la scène..... | 61 |

INTRODUCTION

Cadrage, méthodologie et outils de collecte

Mots introductifs

Pourquoi un guide de la participation en faveur de l'égalité femmes-hommes ?

Ce guide a pour objectif de mettre en commun l'ensemble des ressources collectées au sein du chantier Genre et Participation, des questionnements aux outils en passant par les débats et argumentaires. Il se veut évolutif et enrichissable.

Au même titre que les documents publiés précédemment par l'ICPC (exemple du Guide de l'évaluation), ce document n'a pas d'ambition normative ni universalisante ; il a pour objectif d'offrir des clés de lecture et des outillages pour faciliter l'appréhension de l'égalité de genre dans les dispositifs de participation citoyenne. Ce document a pour ambition de mettre à disposition des clés de lecture aux praticien·nes qui souhaitent faciliter l'inclusion des femmes et des minorités de genre dans les dispositifs participatifs et/ou qui s'interrogent sur la pertinence de ces nouveaux questionnements.

Méthodologie

Le collectif de rédaction

Le Guide de la participation en faveur de l'égalité de genre a été rédigé par un collectif de rédaction composé de praticien·nes de la participation et de spécialistes des questions de Genre et de Lutte contre les Discriminations. Ils et elles sont agent·es de collectivités, consultant·es en urbanisme et en participation, chercheur·ses, traductrices.

Les membres de ce collectif sont : Lucie Van Der Meulen, Laura Michel, Jessica Brandler-Weinreb, Estelle Fourat, Lisa Giner, Marieke Verbrugghe, Paola Flores Miranda, Manon Potet, Nolwen Le Chevalier, Francine Frenet, Audrey Richard Ferroudji, Emmanuelle Gallot-Delamézière, Lucile Biarrotte, Edith Maruéjols, Gaëlle Terisse, Flore Riou, Louise Dauthieux, Gwenn Lamandé, Louise Geffroy, Guillaume Dehedin et Fanny Lami. Des contributions ont également été apportées par Meena Wolf et Sarah Krichen.

De nombreux·ses membres de l'ICPC ont été impliqués·es dans la structuration du chantier et dans la formalisation de l'idée de ce guide. Parmi elleux, Sylvie Blumenkrantz, Hélène Cauchois, Judith Ferrando, Pascal Jarry, Julie Maurel et Clémence Souid-Poncellin. Le chantier a été porté, çà son lancement au sein de l'ICPC par Emeline Perrin.

Le guide a été relu également par l'équipe de l'ICPC, Pierre-Yves Guihéneuf et Flore Riou ainsi que par Charlotte Zuckmeyer, membre du Conseil d'Administration et par Pierre-Alan Jobic.

Collecte des éléments

Les recommandations et les questionnements sont issus d'ateliers et d'échanges ayant eu lieu entre novembre 2021 et juin 2023 dans le cadre du chantier Genre et Participation de l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne.

D'autres éléments sont issus de démarches menées dans le cadre des vies professionnelles et associatives des membres du collectif de rédaction.

Ateliers de travail collectif sur le guide :

- Atelier à Villeurbanne, le 13 juin 2022, où a émergé l'idée du Guide ([compte-rendu](#)).
- Atelier à Rennes, le 26 octobre 2022 pendant les Rencontres Européennes de la Participation ([compte-rendu](#)).
- Atelier à Lyon, le 29 novembre 2022 ([compte-rendu](#)).
- Temps d'échange avec le master Ingénierie de la Participation de la Sorbonne le 24 novembre 2022.
- Atelier à Rouen, le 27 juin 2023 pendant les Rencontres Européennes de la Participation ([compte-rendu](#)).

Rencontres du chantier (comptes-rendus dans les « fiches expériences »):

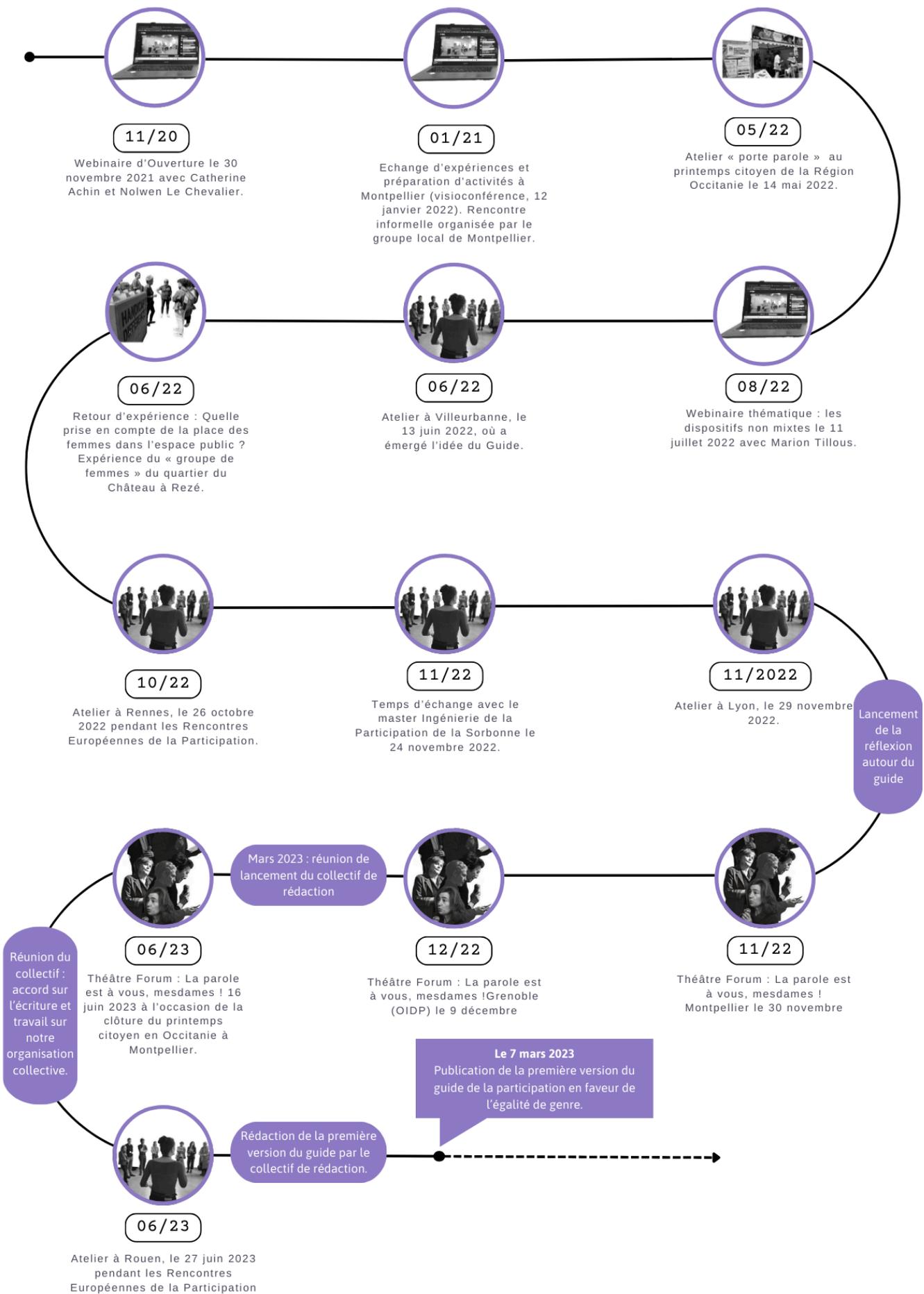
- Retour d'expérience : Quelle prise en compte de la place des femmes dans l'espace public ? Echange du 6 juin 2022 autour de l'expérience du Groupe de femmes du quartier du Château à Rezé.
- Théâtre Forum : La parole est à vous, mesdames ! Compte-rendu de deux représentations (Montpellier le 30 novembre et Grenoble (OIDP) le 9 décembre) et représentation le 16 juin 2023 à l'occasion de la clôture du printemps citoyen en Occitanie à Montpellier.
- Atelier « porte parole » au printemps citoyen de la Région Occitanie le 14 mai 2022.

Les webinaires :

- Webinaire d'ouverture le 30 novembre 2021 avec Catherine Achin et Nolwen Le Chevalier ([compte-rendu](#)).
- Echange d'expériences et préparation d'activités à Montpellier (visioconférence, 12 janvier 2022). Rencontre informelle organisée par le groupe local de Montpellier ([compte-rendu](#)).
- Webinaire thématique sur les dispositifs non-mixtes le 11 juillet 2022 avec Marion Tillous ([compte-rendu](#)).

1. *Atelier retour d'expérience à Rezé en juin 2022.*
2. *Atelier de collecte lors des Rencontres Européennes de la Participation de Rouen, en Juin 2023.*
3. *Théâtre Forum : La parole est à vous, mesdames ! Séance de novembre 2022 à Montpellier*
4. *Atelier de collecte lors des Rencontres Européennes de la Participation de Rennes en octobre 2022.*





Cadre de travail

Les membres du comité de pilotage du chantier Genre et participation, suivies des membres du collectif de rédaction, se sont accordés sur des éléments de cadrage théorique, un axe de traitement et des codes de rédaction.

Pour commencer, l'angle d'approche de l'égalité femmes-hommes a été questionné à plusieurs reprises car il ne permet pas d'aborder l'ensemble des inégalités existantes dans le champ de la participation, si ces dimensions ne sont pas intégrées dès le départ. Au fil des discussions, nous avons considéré qu'un guide sur l'inclusion des femmes et minorités de genre était déjà un chantier large, nécessaire, et que, bien que ce ne soit qu'une étape vers des dispositifs inclusifs, « cette marche était déjà grande ».

En revanche, nous ne pouvions pas fermer les yeux sur le croisement et le potentiel cumul des inégalités et ainsi adopter une vision intersectionnelle¹.

Cela sous-entend que les éclairages proposés par le collectif tentent de ne pas créer de nouvelles discriminations en se focalisant uniquement sur les questions de genre. Nous précisons donc, pour certains outils, les limites et les pré-requis à mettre en place pour qu'un outil visant l'inclusion des femmes et minorités de genre ne pénalise pas les autres.

Les thématiques ont été proposées par l'équipe salariée de l'ICPC suite aux différents ateliers et échanges qui ont eu lieu pendant le chantier (entre 2021 et 2023). Elles ont ensuite été discutées et retravaillées au sein du collectif de rédaction constitué pour le guide. Depuis le lancement de ce chantier, de nouvelles thématiques émergent au fur et à mesure pour les membres qui y sont impliqués, l'ensemble ne peut donc pas être traité

dans cette première version, mais l'objectif est de continuer à ouvrir de nouveaux questionnements et à traiter, au fur et à mesure, les différentes thématiques.

Par la suite, nous prévoyons d'aborder, plus en détail, la dimension stéréotypée des propositions parfois faites pour inclure les femmes et minorités de genre. En effet, lorsque l'on rentre sur le sujet des modalités d'inclusion des femmes lors d'événements participatifs publics, les propositions sont rapidement en lien avec les horaires et la prise en charge des enfants. En prenant en compte la part stéréotypée de ces propositions, il reste important de rappeler leur pertinence. Ne pas prendre en compte ces inégalités et la réalité de cette « deuxième journée » qui contraint les femmes actives ayant des enfants n'ira pas dans le sens de leur résorption.

Sur la question des stéréotypes, nous souhaitons aborder, en prolongement, la question des thématiques de la concertation. Il y a donc un vrai questionnement sur l'enfermement thématique des modalités sensibles au genre.

¹ Voir « Intersectionnalité » dans la partie « Définitions introductives »

Décisions linguistiques collectives

Suite à une présentation des enjeux linguistiques par Fanny Lami, membre du collectif de rédaction et traductrice spécialisée dans l'écriture inclusive, le collectif de rédaction s'est accordé sur plusieurs règles collectives d'écriture :

- Doublets féminin / masculin dans leur forme longue (ils peuvent être particulièrement privilégiés dans les démarches où l'on souhaite insister sur la visibilité des femmes ; ils peuvent être évités dans les contextes où l'on parle de non-binarité de genre) ;
- L'usage du point médian (simple et pas doublé, par exemple praticien·nes) ;
- Métiers et fonctions au féminin lorsqu'il s'agit de femmes ;
- Mots épiciens (identiques au féminin et au masculin, comme « destinataire ») ;
- Anglicismes, latinismes et abréviations (« managers », « alter egos », « pros ») ;
- Mots englobants, noms de fonctions ou métaphores (« les personnes », « la direction », « les voix ») ;
- Néologismes (« ceux », « iels »).

Définitions introductives

Afin de faciliter la compréhension du guide, nous proposons de définir plusieurs concepts et idées-clés employés dans le guide. Pour un grand nombre d'entre elles, nous proposons plusieurs définitions, de plusieurs sources, afin qu'il soit possible de les croiser.

Cisgenre : le gouvernement québécois propose la définition suivante : « une personne dont l'identité de genre vécue correspond au genre assigné à la naissance.² »

Genre : en sociologie, pour le Larousse³, le genre est un « concept qui renvoie à la dimension identitaire, historique, politique, sociale, culturelle et symbolique des identités sexuées (cette notion récente est en constante évolution) ».

Pour une compréhension plus poussée, il existe le recueil de définitions⁴ construit par l'association Adéquations⁵.

Parmi ces définitions, nous retenons également celle du « Référentiel pour les formatrices et formateurs en Genre et développement »⁶, selon laquelle le genre « exprime les rapports sociaux de sexe, la construction sociale des caractéristiques, valeurs et normes attachées au féminin et

² Lexique sur la diversité sexuelle et de genre Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie, Gouvernement du Québec, 2023.

³ Dictionnaire en ligne du Larousse, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/genre/36604>

⁴ Définitions de l'approche de genre et genre et développement, http://www.adequations.org/spip.php?article1515#outil_sommaire_5

⁵ Adéquations est une association à but non lucratif, créée en 2003, dont le siège est à Paris. Elle intervient aux niveaux régional, national et international. Son objectif général est l'information, la réflexion et l'action autour des thèmes suivants : égalité des femmes et des hommes, développement humain durable, solidarité internationale, droits humains. <http://www.adequations.org/spip.php?rubrique1>

⁶ Adéquations, Le Monde selon les femmes, Genre en Action, Aster-International, 2010, réédition 2015.

au masculin par la culture, l'éducation, les institutions... ».

Identité de genre : pour première définition, voici celle qui est proposée dans les principes de Jogjakarta, rédigés par un collège d'expert-es en droit international, pour l'ONU en 2007. Ainsi ils et elles définissent l'identité de genre comme « l'expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance, y compris la conscience personnelle du corps (qui peut impliquer, si consentie librement, une modification de l'apparence ou des fonctions corporelles par des moyens médicaux, chirurgicaux ou autre) et d'autres expressions du genre, y compris l'habillement, le discours et les manières de se conduire ».⁷

Pour information, la notion d'identité de genre n'apparaît pas dans la législation française.

Intersectionnalité : démarche en sciences sociales élaborée par Kimberlé Crenshaw (1989) de prise en compte des discriminations multi-catégorielles en les croisant (intersection). En effet, les rapports de domination sont étudiés à travers des oppressions multiples au-delà d'un seul prisme que serait celui du genre, de la classe, de la race, de l'origine, etc. d'une personne.

Mansplaining (ou mecspliation en français) : ce terme désigne une situation où un homme explique à une femme quelque chose qu'elle sait déjà, sur un ton généralement paternaliste ou condescendant.

Maninterrupting : contraction de man et interrupting, désignant la tendance des hommes à couper la parole aux femmes dans les réunions ou les débats, ou à s'appropriier les idées qu'elles viennent d'exposer comme si elles étaient les leurs.

⁷ Avis sur l'identité de genre et sur le changement de la mention de sexe à l'état civil - <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000027778791>

Le mot est attribué à Jessica Bennett, chroniqueuse pour le New York Times.

Mégenrer : une définition est proposée dans le Lexique Trans du Planning Familial⁸. Celle-ci définit l'action de mégenrer comme celle « [d']utiliser un pronom ou des accords qui ne sont pas ceux utilisés par la personne. Si le mégenrage est volontaire, il s'agit d'un acte transphobe particulièrement blessant. S'il est accidentel, mais répété parce que la personne ne souhaite pas réellement s'en préoccuper, on considère cette négligence comme un [acte] transphobe également. »

La DILCRAH⁹, dans un rapport de 2019¹⁰, rappelait que « mégenrer une personne, c'est s'adresser à elle, volontairement ou non, dans le mauvais genre. Par exemple, dire " il " pour désigner une femme trans. »

Minorités de genre : pour cette expression, le gouvernement du Québec propose également une définition assortie d'une liste des principaux groupes concernés. « Expression qui inclut les divers groupes minoritaires définis sur la base de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre. Les principaux groupes sont les lesbiennes, les gays, les personnes bisexuelles et pansexuelles, ainsi que les personnes trans, non binaires, queers. ¹¹

Paternalisme : tendance à imposer un contrôle, une domination sous couvert de protection.¹²

Sexisme bienveillant : notion développée par les psychologues Glick et Fiske en 1996, se manifestant comme un ensemble

⁸ Lexique Trans, Planning Familial, 2010, <https://www.planning-familial.org/fr/medias/lexique-trans.pdf>

⁹DILCRAH : Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT

¹⁰ Fiche Pratique sur le respect des droits des personnes trans, DILCRAH, https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2019/11/fiche_respect_des_droits_trans_dilcrah.pdf, 2019

¹¹ idem.

¹² Définition du Robert, <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/paternalisme>

d'attitudes, de propos ou de comportements qui semblent différencier favorablement les femmes en leur attribuant des qualités positives. Il s'exprime de façon insidieuse car il continue de les confiner dans certains rôles tout en présentant cette assignation de façon positive (pour aller plus loin : Brigitte Grésy, Le sexisme dans le monde du travail, entre déni et réalité. Rapport au Conseil supérieur de l'égalité professionnel entre les femmes et les hommes n° 2015-01 du 6 mars 2015).

Références transversales

- Introduction. La démocratie participative a-t-elle un sexe ?, Participations, PAOLETTI Marion, RUI Sandrine, 2015/2 (N° 12), p. 5-29. <https://www.cairn.info/revue-participations-2015-2-page-5.htm>
- Le genre dans la participation citoyenne : quels leviers pour déployer des processus de concertation inclusifs ? Mémoire de Nolwen Le Chevalier, 2021.
- Vers l'équilibre entre les femmes et les hommes. Guide pour équilibrer la prise de décision, Conseil de l'Europe, 2022. <https://rm.coe.int/16805916b5>
- Guia per a la transversalitat de gènere als processos participatius. Direcció General de Participació Ciutadana. Generalitat de Catalunya. Laura Parés Martin, Miriam Solá García , 2020.
- Regarder les enjeux de justice sociale avec les lunettes du féminisme ? Annabelle Aumas et Sylvine Bois-Choussy, juillet 2023 <https://www.la27eregion.fr/regarder-les-enjeux-de-justice-sociale-avec-les-lunettes-du-feminisme/>
- Col·lectiu Punt 6. « Urbanismo feminista. Por una transformación radical de los espacios de vida » Virus Editorial, Barcelone, 2019. <https://www.punt6.org/es/books/urbanismo-feminista/>

FICHE 1

Equilibrer les prises de parole *Atouts et limites des modalités de répartition genrée de la parole*



Réflexions

texte introductif

Cette première fiche représente l'entrée thématique principale que nous avons rencontré lors de nos discussions sur les questions de genre et de participation. En effet, pour de nombreuses personnes ayant témoigné lors des ateliers et temps du chantier, les femmes doivent se battre davantage dans les dispositifs participatifs pour prendre la parole et/ou finissent par la laisser à d'autres. Parfois parce qu'il y a simplement une surreprésentation des hommes, mais pas seulement, car ce constat se nuance sur certains sujets.

Les modalités de répartition genrée¹³ de la parole sont de plus en plus fréquemment

¹³ Voir « Genre » dans la partie « Définitions introductives »

déployées. Elles représentent un premier niveau de réponse face aux constats partagés durant le chantier sur les inégalités genrées dans la prise de parole. Les hommes cisgenres¹⁴ prennent plus souvent et plus longtemps la parole.

Habités à intervenir, ils font des discours plus longs, avec de multiples rappels. A contrario, les femmes prennent plus rarement la parole et leurs interventions sont davantage liées à des propositions concrètes. Elles se positionnent plus souvent en tant que scribe pour consigner les paroles et faciliter les processus plutôt qu'en rapporteuses du travail réalisé,

¹⁴ Voir dans la partie « Définitions introductives »

place qu'occupent plus volontiers les hommes.

« Si on n'impose pas de règles sur les prises de parole, celle-ci est monopolisée par les hommes ». - témoignage collecté par une animatrice lors d'un atelier autour du guide.

Les notions de mansplaining et de maninterrupting (cf. définitions) qualifient des violences sexistes observées dans les temps participatifs.

Bâtons de parole, comptage des temps de parole, imposition de quotas, vigilance partagée sont autant d'outils déployés par les praticien·nes de la participation citoyenne. Mais ces modalités ont leurs propres limites et certains « effets boomerang » rendent leur application difficile et/ou controversée. Le rôle et l'engagement de l'animatrice ou de l'animateur dans ce dispositif doivent également être pris en compte, voire interrogés.

Outillages

trucs et astuces collectés pendant le chantier

- **Clarifier les règles de distribution de la parole.** Pour l'ensemble des outils proposés, il est conseillé d'annoncer et de convenir de leur mise en place dès le début de la réunion afin que les éventuels questionnements qu'ils suscitent soient abordés en amont et qu'ils ne soient pas remis en cause pendant l'animation. Cela permet également aux participant·es d'appréhender la situation et de ne pas être pris·es au dépourvu. C'est aussi un moyen de partager un même cadre, pour la participation et la prise de parole.

- **Partager l'attention sur cet enjeu.** Il est également proposé que l'animateur ou l'animatrice instaure une « vigilance partagée », en prévenant dès le départ que l'animation prendra en compte la répartition du temps de parole et en invitant chacun·e à se responsabiliser sur la question (notamment pour les temps de travail en sous-groupes, où il est plus compliqué pour la personne qui assure l'animation d'être vigilante).

- **Imposer des quotas.** Il s'agit ici, par exemple, de systématiser l'alternance entre la prise de parole d'une femme puis celle d'un homme. Cette règle est aujourd'hui instituée dans certaines instances et elle fonctionne, d'après les retours que nous en avons eu. Une parité peut être imposée ou bien une prise de parole au prorata de la composition de l'assemblée en termes de genre. Ces pratiques peuvent être mal vécues par les participants hommes. Une difficulté peut également venir du nombre insuffisant de femmes qui voudraient prendre la parole ou encore de la difficulté à calculer de manière précise le temps de prise de parole des un·es et des autres.

Par ailleurs, pour éviter les mégenrages¹⁵, il est préconisé par certain·es d'inviter les personnes à s'identifier elles-mêmes en

termes de genre, au moment de leur participation, et à ne pas présumer de l'identité de genre¹⁶ des participant·es. C'est quelque chose qu'il est facile de déployer en numérique. Dans ce cas, il est important de ne pas proposer uniquement des options binaires. Une limite est que la personne qui intervient peut alors être considérée ou se sentir comme représentant·e de son genre.

- **Laisser « infuser » les questions.** Un des outils proposé est celui de « l'infusion de la question ». Les hommes ont tendance à prendre plus rapidement la parole dans les débats, dans les assemblées et en plénière, ce qui peut empêcher ou dissuader les autres de le faire. Il est donc proposé de laisser 10 secondes de « pause », ou plutôt de réflexion, entre la question et la distribution de la parole. C'est-à-dire de laisser plus de place aux silences, de ne pas donner la parole immédiatement quand quelqu'un·e lève la main, de temporiser pour permettre à certaines paroles d'émerger.

Cela permet de détourner une « coutume » de prise de parole rapide et masculine. Il est aussi possible que ce temps « d'infusion des questions » se fasse en petits groupes, pour favoriser la circulation de la parole.

- **Limiter la durée des interventions.** Une autre proposition est la limitation des temps d'intervention. Des interventions de deux minutes, par exemple, suffisent largement à exprimer un avis et les interventions plus longues peuvent être répétitives ou hors sujet (théories, digressions...). En effet, il a été observé des différences genrées dans les durées de prise de parole. Alors que le temps moyen de discours d'une femme se situe entre 3 et 10 secondes, celui d'un homme se situe entre 10 et 17 secondes (Eakins & Eakins, 1976, cité dans « La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de la conversation » de Corinne Monnet, 1998).

¹⁵ Voir « mégenrer » dans la partie « Définitions introductives ».

¹⁶ Voir dans la partie « Définitions introductives »

- **Favoriser des outils qui facilitent l'expression orale de tou·tes.** Une proposition revient également sur les outils de débats où les prises de paroles ne sont que secondaires. Le format *fishbowl*¹⁷ avec des cercles concentriques et celui du débat mouvant, par exemple, permettent un positionnement sans prises de paroles et sans passage à l'écrit. On peut ensuite proposer au groupe de se concerter sur son argumentaire de positionnement. Ce qui revient à favoriser l'expression des personnes les moins à l'aise avec l'exercice de la prise de parole en public.

- **Soutenir les femmes lorsqu'elles prennent la parole.** Pour faciliter la prise de parole durable des femmes et dissuader les interruptions intempestives, le maintien du regard (et donc de l'attention) de l'animateur ou de l'animatrice en direction de la personne qui parle invite celle-ci à poursuivre son propos et à se sentir légitime à poursuivre. Une gestuelle invitant à faire patienter la personne qui coupe la parole, combinée avec le maintien du regard en direction de l'intervenant·e, permet de donner deux informations à deux personnes différentes sans interrompre l'échange. Il n'est pas rare qu'il y ait davantage de brouhaha lorsque les femmes prennent la parole (c'est par exemple souvent le cas à l'Assemblée Nationale). Ce point peut faire l'objet d'une vigilance accrue. Par ailleurs, il a été observé que les prises de parole des femmes mobilisent plus souvent des anecdotes ou des partages d'expérience pour appuyer leur propos, ce qui peut être disqualifié de singulier. Une attention peut ainsi être portée à la reconnaissance de toutes les contributions quelle que soit leur forme et à leur inclusion. Il est également intéressant de rendre la maternité aux réflexions proposées par des femmes ou minorités/catégories

¹⁷ « Le fishbowl consiste à créer une conversation avec un grand groupe autour d'une question ou d'un sujet précis.» [...] La salle est préparée avec deux cercles concentriques de chaises. On place 5 chaises au centre et les autres sont placées à l'extérieur ». Fiche Technique d'animation, Fishbowl, DREAL Grand Est, https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/fichetechniqueanimation_fishbowl.pdf

minorisées de genre¹⁸ qui sont souvent réappropriées et reformulées par des hommes (« bropropriating »). S'il y a eu parfois dans les échanges un consensus sur la nécessité de faire en sorte que les hommes monopolisent moins le temps de parole disponible pour tou·tes, des réticences ont été exprimées sur le fait de forcer les femmes à davantage intervenir. Pour certains, il s'agit de « ne pas forcer une femme [...] à rentrer au chausse-pied dans ce qu'on imagine être le mieux pour elle ». « C'est la double-peine » et cela peut être « dévalorisant ».

- **Passer à l'écrit.** Sur les temps de propositions, amendements, ateliers, il est intéressant de proposer également plus de passages à l'écrit. L'écrit facilite en effet la contribution des personnes qui se sentent moins légitimes ou mal à l'aise dans la prise de parole en public. En pratique, il s'agit de proposer des formulaires écrits en réunion publique et/ou un espace de tchat/clavardage en ligne. Il a été constaté qu'en visioconférence, les hommes prennent plus la parole à l'oral et les femmes s'expriment davantage sur le tchat. Cela implique également de confier aux animatrices et animateurs un rôle de relais à l'oral des éléments écrits, pour rééquilibrer la valorisation des propos entre femmes et hommes. Ici aussi, le prérequis d'un espace sans discrimination est important. En effet, si le passage à l'écrit favorise certaines femmes et minorités de genre, il reste important de considérer que c'est un exercice sur lequel certaines personnes se sentent en difficulté, voire en incapacité. La proposition de formes hybrides, d'accompagnement au passage à l'écrit et surtout d'un climat de confiance, sont à envisager. Dans certaines situations, la proposition de passer par le croquis peut également être facilitante pour les participant·es qui sont moins à l'aise à l'oral et à l'écrit. La mobilisation de supports visuels – fixes ou animés – peut également favoriser la prise de parole de tous et de toutes (images, photographies, films et vidéos). Il est conseillé d'hybrider les formes autant que possible et de

¹⁸ Voir dans la partie « Définitions introductives »

pouvoir s'adapter en fonction des publics présents.

- **Mesurer et montrer les inégalités.** Enfin, une possibilité est de mesurer le nombre et la durée des prises de paroles effectives selon le genre des personnes. Des indicateurs peuvent être suivis et une restitution des résultats peut être proposée au moment de la clôture du temps participatif. Des outils existent : <http://arementalkingtoomuch.com/> ou <https://www.wax-science.fr/itcounts-app!/home>). Une expérience a été partagée d'une mesure systématique des temps de parole des hommes et des femmes dans un groupe, et leur restitution en fin de réunion, sans commentaire. Il a alors été observé un rééquilibrage collectif sans mise en œuvre de mesures spécifiques. Le fait d'objectiver les différences peut parfois suffire à faire changer les pratiques, avec de l'auto-limitation des uns au profit des autres.

Une des difficultés dans le comptage des temps de parole est d'identifier les personnes en termes de genre, si elles ne se sont pas identifiées elles-mêmes. Pour le comptage lors du webinaire de lancement du chantier en novembre 2021 par exemple, une personne s'était identifiée comme non-binaire lors du sondage initial, mais elle n'était pas connue de la personne qui a décompté les temps de parole. Le comptage s'est fait de manière binaire (femme/homme) avec une potentielle erreur d'assignation lorsque la personne a pris la parole.

L'égalité de prise de parole lors des réunions publiques n'est pas nécessairement l'objectif ; il s'agirait plutôt de garantir l'expression de tous les publics, ce qui peut passer par d'autres modes d'expression. La durée de la prise de parole n'est pas, en outre, garante du poids donné aux propos. Il peut donc s'agir d'une « prise de parole très courte mais très claire et pertinente et au bon moment ».

- **Accompagner les dispositifs de répartition de la parole d'autres modalités sensibles au genre et aux discriminations.** Le fait de donner la parole aux femmes et

aux minorités/catégories minorisées de genre ne permettra de réduire qu'un premier niveau de discriminations dans les échanges. De plus, le fait de vouloir « donner la parole » n'implique pas toujours que les concerné-es la prennent, donc ne résout pas les « stratégies d'évitement » (implicites ou explicites) de la part des personnes auxquelles on donne la parole. Un espace bienveillant, de confiance et de légitimation est à penser, à construire, sur l'ensemble du dispositif afin que tou·tes les participant·es se sentent le plus à l'aise possible dans le cadre proposé. Il s'agit donc de créer les conditions de la participation pour permettre la prise de parole des personnes mobilisées.

Parfois, la contrainte d'une répartition de la parole en fonction du genre peut mettre mal à l'aise les participant·es visé·es par ces outils (femmes et minorités/catégories minorées de genre), en allant parfois jusqu'à paralyser leurs prises de paroles. Cela ne peut donc pas aller sans un cadre de mise de confiance des participant·es (travaux en petits groupes en amont, temps d'infusion des questions, rappel de quelques éléments : « toute proposition reposant sur vos vécus et expériences est pertinente », cadrage pour un espace bienveillant...).

- **La nécessité d'une approche intersectionnelle.** En passant à côté de cette approche qui prend en compte les discriminations dans leur ensemble et qui rappelle le « point de vue situé » des échanges, les modalités de répartition genrée de la parole peuvent s'avérer oppressives pour les minorités ou pour les catégories minorisées de genre (par exemple les femmes peuvent représenter une majorité en nombre mais ne pas être considérées comme telles pour autant). Une sensibilité sur les appartenances sociales, ethno-raciales, démographiques, territoriales, pour ne citer que celles-ci, est donc conseillée afin de ne pas créer de nouvelles discriminations au sein de ces dispositifs (ménagement notamment).

Questions en suspens

les points non tranchés, les débats posés ...

Lorsque l'animation d'une démarche participative est menée par une femme, les prises de parole sont-elles plus égalitaires ? Même sans que des modalités de répartition de la parole soient déployées ?

La question du traitement de la parole des femmes dans les compte-rendus et dans les suites de la concertation a été soulevée. Ceci est plus difficile à mesurer mais présente un véritable enjeu.

Pour aller plus loin

- La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de la conversation, Corinne Monnet, 1998. https://infokiosques.net/lire.php?id_article=239
- Les attributs du pouvoir et leur confiscation aux femmes. Le genre et la parole, Sexisme et Sciences humaines - Féminisme (blog), 2012. <https://antisexisme.net/2012/07/08/genre-et-parole/>.
- Volet participation citoyenne du premier guide référentiel Genre & espace public, Ville de Paris, 2016
- Volet participation citoyenne du deuxième guide référentiel Genre et espace public, Ville de Paris, 2021
- Les hommes détiennent-ils le monopole de la parole ? Celles qui osent (blog), Violaine CQO , 2021 <https://www.celles-qui-osent.com/monopole-parole-hommes/>.
- Prendre la parole en séance plénière. Travail, genre et sociétés, Maud Navarre, 2015/1 (n° 33), p. 87-104. <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2015-1-page-87.htm>
- La répartition du temps de parole en réunion, Festival des Solidarités, 2021, <https://www.festivaldessoridarites.org/fiches-pratiques/la-repartition-du-temps-de-parole-en-reunion-28>.

FICHE 2

Un espace pour tou·tes

Rôle du lieu, du temps et des formats participatifs



Réflexions

texte introductif

Cette fiche part du constat qu'en dehors de la sous-représentation des femmes dans les prises de paroles, quelque chose se joue dans les placements, déplacements et ancrages des genre dans l'espace des dispositifs participatifs, mais aussi dans les gestes permis et les attitudes physiques.

En effet, selon certain·es participant·es aux ateliers de collecte, l'occupation dans la vie professionnelle des places stratégiques par les hommes se traduit par une occupation des espaces plus prégnante et par des gestes qu'ils s'autorisent malgré le fait que cela dépasse la place qu'il leur est laissée en tant que participant. De nombreux mécanismes d'occupation différenciée de l'espace ont été observés tels que : occuper les premiers rangs, se lever lors des prises de paroles, se placer

face à l'auditoire, occuper le centre de la scène, entrer dans la zone personnelle d'autrui... L'occupation peut également se traduire par des gestes : embrasser plutôt que serrer la main pour dire bonjour, poser la main sur l'épaule d'une femme ou sur d'autres parties du corps.

Les lieux de rencontre et leur agencement jouent également un rôle. Les mécanismes observés sont ainsi exacerbés dans les configurations de salle type plénière et peuvent mieux se réguler dans les organisations en petits groupes autour de tables de travail, en atelier. Les dispositions des salles jouent en effet un rôle clé dans les appropriations du dispositif en fonction du genre. Ces constats peuvent être transposés sur les

usages et les appropriations des espaces publics.¹⁹

Ainsi, les expériences vécues témoignent que les dispositions des espaces, leur régulation et le choix des lieux ont un rôle à jouer dans la répartition genrée de la participation. On nous témoigne, par exemple, qu'« il n'y a pas la même participation à l'intérieur et à l'extérieur ».

Pour poursuivre, nous avons travaillé la dimension spatiale de la participation dans la construction de la scène de théâtre forum : gestes, occupation de l'espace par les hommes, sur scène comme dans le public, posture. Nous avons exploré et débattu de différentes configurations et de la manière d'influer la modération des postures des corps, des gestes et des déplacements.

De nouveaux dispositifs voient le jour, dans les champs de l'urbanisme notamment, afin que les modalités participatives soient plus accessibles et appropriables par les femmes et minorités de genre. C'est le cas des marches exploratoires²⁰ qui, de moins en moins marginales, visent à permettre simultanément une réappropriation de l'espace urbain et une prise en compte des ressentis, avis et expertises de personnes souvent écartées des dispositifs participatifs. Cela revient à intégrer, au-delà de la pratique concrète, la dimension sensible, affective et sensorielle de l'expérience spatiale ainsi que la

dimension sociale de celle-ci au sens de ce qu'elle raconte de la relation aux autres.

A la croisée de toutes ces observations, un questionnement est ressorti des échanges. Celui-ci propose aux organisateur·rices de se poser la question suivante, au moment de l'organisation : de qui est-ce que je prends soin dans ce dispositif ? Est-ce que les personnes présentes seront toutes à l'aise pour participer ?

En effet, au-delà des objectifs de recrutements représentatifs, il est proposé aux animateur·rices de se poser la question du bien-être des participant·es dans sa dimension proprement matérielle et de la création de conditions dans lesquelles l'expression de toutes et tous est rendue possible.

Pour répondre à cette question, plusieurs propositions ont émergé des différents ateliers de collecte. Elles concernent le type de dispositif proposé et les modalités d'animation.

¹⁹ Les villes, espaces des inégalités de genre, Radio France, 2022
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/geographie-a-la-carte/les-villes-espaces-des-inegalites-de-genre-9753315>

²⁰ La marche exploratoire est une méthode d'observation sur le terrain effectuée par un petit groupe. Elle permet d'identifier à la fois les aspects positifs des espaces publics du quartier et les zones plus préoccupantes (notamment en raison d'infrastructures et de services lacunaires). Les participants ont avantage à habiter ou venir dans le quartier (résidents, travailleurs, etc.), mais un regard extérieur et la présence de décideurs, de professionnels de l'aménagement et de partenaires locaux sera aussi utile. Définition par Ecologie Urbaine,
<https://urbanisme.ecologieurbaine.net/outils/marche-exploratoire>

Outillages

trucs et astuces collectés pendant le chantier

- **Éviter les lieux perçus comme inaccessibles car trop institutionnels et formels.** Pour cela il faut, au préalable, repérer avec les femmes, les lieux où elles ne sont pas à l'aise.

- **Penser la disposition de la salle.** Comme cela a été dit dans le texte introductif, il est important de repenser l'usage d'une salle plénière qui exacerbe les inégalités relatives aux ressentis de légitimité et de confort dans les espaces et dans les relations qui s'y déroulent. Animer en petits groupes facilite la prise de parole des personnes les moins à l'aise à l'oral, mais aussi dilue les enjeux de pouvoir et leur mise en scène. Certain·es participant·es aux échanges dans le cadre de la rédaction de ce guide parlent de groupes de cinq à sept personnes au maximum qui permettraient de limiter les mécanismes d'occupation ou de retrait.

- **Articuler les moments moins exposés avec les prises de parole publiques.** L'importance de temps informels a été soulignée pour favoriser la mise à l'aise et l'expression. Un retour d'expérience de la Convention Citoyenne pour le Climat souligne l'importance des temps informels (les repas, les pauses) qui sont incontournables, souhaitables et précieux, durant lesquels se tissent les liens qui ont donné le courage à des femmes de prendre la parole dans des temps de plénière. Toutefois, le risque est de confiner la parole des femmes dans des moments non publics et celui de l'entre soi.

- **Favoriser les espaces fréquentés par des femmes et minorités de genre.** Pour les femmes qui ne parviennent pas à trouver leur place dans les temps de concertation publique, il est important, tout en formalisant l'échange, de leur permettre de s'exprimer lors de temps sur lesquels elles sont déjà mobilisées, par exemple avec une association qui proposerait des repas solidaires, aller cuisiner avec les

membres de cette association, souvent des femmes, peut être bénéfique.

- **Considérer différentes plages horaires en s'ajustant aux contraintes des personnes concernées.** Plusieurs propositions concrètes ont été faites: le mercredi après-midi en prévoyant une garde d'enfants; le matin en semaine pendant les horaires d'école sur un créneau de 2h ou encore durant la pause déjeuner pour les femmes actives qui ont des horaires de bureau. Il n'y a pas de consensus sur un créneau horaire pertinent mais bien une attention à porter, en tenant compte en particulier des tâches domestiques et de la garde des enfants qui incombent en majorité aux femmes à l'heure actuelle. Il s'agit également de considérer d'autres critères tels que la mobilité.

- **Indemniser pour favoriser la participation des femmes.** Une indemnisation financière peut encourager les femmes à participer, comme plus largement tout.e citoyen.ne. Catherine Achin²¹ a fait remarquer lors du webinaire que cette question s'est posée et se pose encore concernant la participation des femmes dans la politique conventionnelle. Les indemnités touchées par les élu·es compensent très peu le temps investi. Les féministes travaillent sur ce point mais aussi sur le statut de l'élu.e, l'organisation du temps de mandat et la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. L'usage dans plusieurs collectivités est d'avoir une indemnisation alignée sur celle des jurys d'assises pour les membres de panels impliqués sur une longue durée. Cela permet, en outre, d'avoir plus de diversité au sein du panel. Il s'agit également de considérer la prise en charge des frais de garde des bénévoles sur les mêmes principes que pour les élu·es communautaires.

²¹ Professeure de science politique à l'université Paris-Dauphine depuis 2014. Elle est spécialisée sur les questions de genre en politique dans une perspective comparée. Ses domaines de recherche concernent la sociologie des carrières politiques, la sociologie des pratiques électorales, l'histoire sociale des mouvements féministes et les études sur le Parlement.

- **Penser les modalités d'accueil et la question de la représentativité (notamment de la tribune).** Le format de participation est également important et en particulier lors de l'accueil du public. Certaines modalités sont genrées. Un participant à un des ateliers de collecte donne l'exemple de réunions où l'accueil est assuré par des hôtesse et où le dispositif fait penser à un ring de boxe et les intervenants sont tous des hommes.

Si toutefois la plénière reste la seule option ou le format de dispositif le plus adapté, il est proposé aux organisateur·rices de se questionner sur la tribune. En effet, comme proposé dans la fiche 1 "Équilibrer les prises de parole", la répartition genrée de la parole dans la tribune est à prendre en compte. Mais celle-ci ne peut se suffire à elle-même. Une note de la préfecture de la Région Normandie²² propose ainsi, dans un guide pour des réunions sans stéréotypes de genre de « S'assurer, dans le placement à la tribune, d'une répartition équilibrée entre les femmes et les hommes » et « d'éviter de regrouper les hommes d'un côté et les femmes de l'autre, ou encore de placer les femmes aux extrémités ». Il est également important que les organisateur·rice·s donnent l'exemple. Il peut s'agir d'avoir plus de femmes en tribune : parmi les porteurs ou les intervenantes et que ces dernières prennent la parole en réunion. Le constat a été partagé que les hommes étaient largement majoritaires en tribune pour intervenir en tant qu'experts ou en charge des restitutions à la fin des échanges.

De nouveau, il est difficile de penser ces outillages de manière unilatérale et sans les inscrire dans une réflexion plus large sur le dispositif. Comme pour les modalités de répartition de la parole, il est préférable d'envisager les modalités de réflexion sur l'espace combinées à des horaires adaptés, un cadre bienveillant et une animation sensible aux enjeux.

Enfin, il y a un point de vigilance à avoir sur les formats de concertation dédiés aux femmes comme les marches exploratoires qui ont aussi tendance à limiter la parole des femmes participantes à des enjeux de sécurité ou d'appropriation des espaces. Il faut faire attention aux sujets que l'on aborde, et non pas seulement au format, même si les échanges dépassent souvent spontanément ce cadre.

²² Guide de bonnes pratiques pour communiquer sans stéréotypes femmes/hommes dans l'évènementiel, Région Normandie, 10 octobre 2017.

Questions en suspens

les points non tranchés, les débats posés ...

Proposer des dispositifs participatifs dans les lieux appropriés par les femmes et minorités de genre (centres sociaux, écoles, centres culturels...) ne les empêche-t-il pas de s'approprier des lieux institutionnels et « de pouvoirs » ?

Pour aller plus loin

- Guide de bonnes pratiques pour communiquer sans stéréotypes femmes/hommes dans l'évènementiel, Région Normandie, 2017.
- <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/Actualites/Guide-de-bonnes-pratiques-pour-communiquer-sans-stereotypes-femmes-hommes-dans-l-evenementiel>
- Site de Genre et Ville, <https://www.genre-et-ville.org/>
- Participation et intégration du genre dans la conception de l'espace public. Emmanuelle Gallot-Delamézière et Louise Geffroy, revue Urbanisme, 2023.
-

FICHE 3

Enjeux de posture de l'animateur·rice pour une participation plus égalitaire

Comment former nos pairs et quels rôles, ressentis et outils pour les animateur·rices ?



Réflexions

texte introductif

Cette troisième fiche aborde de manière plus spécifique la place des animateur·rice·s. Quels sont les impacts du genre de l'animateur·rice sur le déroulé d'une réunion ? Comment chacun.e selon son genre peut-iel spécifiquement contribuer à lutter contre les inégalités femmes-hommes ? Une animatrice peut-elle apporter un soutien aux participantes ? Comment trouver un juste milieu ou une alternative entre sauveur.se et invisibilisateur.rice vis-à-vis des participantes ? Est-ce qu'il y a un enjeu à plutôt « envoyer » un homme animer certains ateliers (selon les sujets) et de confier l'animation à des femmes dans d'autres cas ? Lorsque l'animation d'une

démarche participative est menée par une femme, les prises de parole sont elles plus égalitaires, même sans que des modalités de répartition de la parole soient déployées ?

En résumé, quels sont les enjeux de la posture de l'animateur·rice pour une meilleure égalité de genre dans les dispositifs participatifs ?

De nombreuses expériences ont été partagées concernant des situations où une stratégie spécifique avait été adoptée concernant le choix du genre de la personne qui animait, où de soutien d'une animatrice par son collègue masculin dans le cas de propos sexistes, de rapports

privilegiés avec les membres du public selon le genre respectif de chacun.e, etc. Les discussions ont porté sur les différentes postures adoptées dont celle d'un animateur homme proactif pour corriger les inégalités. Les questionnements partagés sur les enjeux, l'intérêt et les limites d'un animateur «sauveur» ont été à l'origine d'un des personnages de la scène de théâtre forum (fiche expérience n°1). Dans la scène, le comportement de l'animateur est ainsi marqué par une volonté exacerbée de donner la parole aux participantes, quitte à les mettre mal à l'aise. Cela passe par exemple par une demande appuyée à monter sur l'estrade pour prendre la parole en plénière, sans créer une situation de sécurité pour la participante et tout en permettant des commentaires désobligeants. Différentes postures ont ainsi été discutées et explorées lors des séances de théâtre forum.

Outillages

trucs et astuces collectés pendant le chantier

Les échanges ont porté sur les atouts et les limites de certaines techniques et postures, et tentent de passer en revue les précautions à prendre pour une animation inclusive et agréable pour tou·tes. En effet, la question du genre dans l'animation est souvent une question de posture.

- **L'animateur « allié ».** Des constats ont été partagés sur les bienfaits d'une mixité de genre dans l'équipe d'animation, associée à une bonne répartition des rôles. L'appui d'un collègue peut consister simplement à réaffirmer la légitimité de l'animatrice lorsqu'il est interpellé : « Ma collègue anime la réunion, je vous prie de vous adresser à elle ». Elle peut se passer de mots en montrant simplement un soutien corporel en venant physiquement en soutien. Les échanges autour de la scène de théâtre forum ont également mis en avant l'importance pour l'animateur d'un cadrage plus ferme des échanges, c'est-à-dire une approche proactive dans la répartition de la parole (voir fiche 1).

- **L'animateur « sauveur ».** Au-delà d'un appui, les animateurs peuvent être attendus ou s'engager sans être sollicités dans un rôle plus proactif. Il y a un questionnement autour de cette posture de « sauveur ». Est-elle parfois nécessaire pour enrayer une situation de violence sexiste ou sexuelle ? Dans certaines situations, il est apparu pertinent qu'un collègue intervienne en « sauveur », en dénonçant un comportement sexiste. Par exemple, dans le cas d'une rupture du cadre de dialogue, que l'animatrice ne parviendrait pas à rétablir, un animateur peut intervenir sans simplement rétablir le cadre mais en mettant en lumière le caractère sexiste de la situation le poussant à intervenir. Cette solution peut également fonctionner dans le cas de violences entre participant·es. Cette position peut également être adoptée par des femmes plus âgées, plus expérimentées, ou tout simplement pas les cibles directes des comportements

déplacés. Dans d'autres cas, l'intervention d'un animateur sauveur peut être vue comme maladroite, intrusive voire infantilisante.

- **L'animation en binôme femme / homme.** Ce binôme peut être une solution pertinente dans certaines situations, non seulement pour afficher une parité mais aussi pour une complémentarité dans l'animation. Ce constat a été étendu. Un binôme jeune/âge mûr peut être pertinent dans la même perspective et plus généralement la proposition d'équipes de facilitation qui rassemblent des personnes aux caractéristiques différentes, partant du constat que le tiers neutre n'existe pas. Le choix du genre de l'animateur n'est pas neutre selon le sujet et la composition du public. Selon les thématiques, le public peut être composé en majorité d'hommes ou de femmes. L'alliance vise à favoriser l'inclusion et à écarter les discriminations.

- **La préparation de l'animation pour éviter des situations inconfortables.** Pour se préparer à de potentielles situations problématiques, il est proposé que les équipes discutent en amont des attentes mutuelles en termes d'animation. Même en ne sachant pas ce qu'il peut se passer au sein des dispositifs participatifs, discuter au préalable des limites de chacun·e peut être aidant en cas de situations complexes. En cas de violence sexiste, par exemple, se donner des codes, ou donner son aval de n'importe quelle manière à l'intervention de l'animateur permet à celui-ci de ne pas le faire sans consentement et donc à l'animatrice de garder un certain contrôle de la situation.

En atelier comme au sein du collectif de rédaction, il est convenu que ces questions de posture ne peuvent pas être dissociées de celles de la formation et de la sensibilisation des animateur·trices à ces questions. Dans certaines structures, cette formation passe par les collègues femmes ou minorités de genre. Dans le cas où des personnes acceptent de porter ce sujet au sein de leur structure, il est rapporté qu'il est important que cette démarche soit légitimée par leur direction. Des temps et des moyens peuvent donc

leur être alloués pour préparer des ressources de formations et cet investissement, à défaut d'être valorisé. Il ne doit pas être pénalisant pour ces volontaires.

Il existe également des formations professionnelles, assurées par des structures spécialisées sur les questions d'égalité femmes-hommes, dont peuvent bénéficier les animateur.rices.

Questions en suspens

les points non tranchés, les débats posés...

La neutralité attendue des animateur·trices de temps participatifs n'est-elle pas toujours compromise par leur genre? Quel effet l'animation d'un temps participatif par une animatrice/un animateur a-t-elle sur les participant·es selon différents cas ? Pour quelles raisons? Un temps en mixité choisie peut-il être animé, de par sa posture de neutralité, par un homme cisgenre ?

Pour aller plus loin

- formation
- Formation « lutter contre les stéréotypes sexistes» du Centre Hubertine Auclert : offre_formationCHA.pdf (centre-hubertine-auclert.fr) (page 22)
- outils d'auto-formation
- les ressources du chantier « Genre et Participation», présentes sur le site de l'ICPC (page d'accueil>activités>genre et participation)
- <https://i-cpc.org/genre-et-participation/>

FICHE 4

Exclure pour inclure ?

Les dispositifs en mixité choisie



Réflexions

texte introductif

La non mixité ou mixité choisie est une modalité participative possible qui suscite de nombreuses questions et débats... Ce sujet est revenu plusieurs fois dans les discussions du chantier. Il a été abordé spécifiquement lors d'un webinaire thématique animé par Marion Tillous, maîtresse de conférence en Géographie et Études de Genre à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis et membre du Laboratoire LEGS (Laboratoire d'Études de Genre et de Sexualité). L'annonce du séminaire a suscité des réactions variées jusqu'à de fortes oppositions, par exemple dans un commentaire sur l'annonce de l'évènement sur le réseau social linkedIn « Si l'idée est de faire en sorte que les femmes participent plus, bien entendu qu'il convient de les mobiliser et de les solliciter... Bien sûr qu'il faille tenir compte des horaires des réunions publiques et *tutti quanti*. Mais, aller jusqu'à faire des réunions de femmes, je m'y oppose formellement [...]... Tout cela relève d'un ségrégationnisme de mauvais aloi... Réfléchissons ensemble ». Une critique

qui remonte souvent lors des débats sur le sujet est celle d'une rupture de l'égalité dans l'accès à l'espace de débat. Au cours des échanges, des craintes de renforcement des différences ont également été exprimées mais aussi la conviction d'une utilité et, pour certain.e.s, le caractère indispensable de ces dispositifs pour lutter contre les inégalités. Les questions suivantes ont été abordées dans le cadre du chantier : dans quels cadres et avec quels objectifs ces dispositifs sont-ils mis en œuvre ? Quelles difficultés / facilités / tensions / surprises suscitent-ils ? Quel est leur impact en termes de mobilisation et sur les inégalités ? Que produisent-ils ?

L'université d'Angers, dans son glossaire produit à l'occasion du mois du Genre 2024, définissait la mixité choisie comme « le fait de se réunir entre personnes appartenant à une ou plusieurs minorités opprimées et discriminées en excluant la participation de personnes appartenant aux groupes pouvant être oppressifs et

discriminants (par exemple entre femmes et minorités de genre mais sans hommes cisgenres).»²³

On parlera dans cette fiche uniquement des réunions entre minorités de genre.

La mixité choisie est un outil qui, sans être une fin en soi, peut être utilisé pour collecter les expressions de personnes sur des sujets sur lesquels une prise de parole dans une assemblée mixte serait difficile, contrainte, inconfortable voire impossible.

La mixité choisie, critiquée en prolongement de la non mixité, n'est pas une pratique récente. En France, les premiers dispositifs de ce type se déploient dans des cadres militants, lors des mobilisations de 1968, pour éviter le « paternalisme » que subissent certaines militantes. Depuis, ce sujet revient sur la scène médiatique de manière cyclique dans le cadre de débats.

En France, il est très rare de rencontrer des panels en mixité choisie dans les institutions. Du moins, ils ne sont pas nommés comme tels. Ailleurs, en Europe et aux États-Unis, les panels peuvent être réunis pour combler l'invisibilisation et l'absence dans les espaces de discussions de certaines minorités²⁴.

Plusieurs arguments justifient dans la littérature le déploiement de la mixité choisie dans des dispositifs participatifs. Pour ce qui est de la forme, ces espaces sans hommes cisgenres permettent de prendre plus facilement la parole. Sur le fond, certains sujets sont plus confortables à aborder dans un cadre regroupant des personnes concernées. C'est le cas par exemple pour les réunions autour des ressentis urbains.

Néanmoins, pour de nombreux.ses chercheur.ses et militant.es, il est possible, sur de nombreux sujets, d'aborder les femmes et minorités de genre en tant que groupe. En effet, d'après Anne Phillips, citée dans l'article de Marion Paoletti et Sandrine Rui²⁵, malgré des expériences très différentes pour les femmes et minorités de genre présent.es dans un dispositif en mixité choisie, « l'exclusion historique des femmes de l'espace public et politique les constitue en tant que groupe ».

²³ Non Mixité/mixité choisie - concepts - mois du Genre 2024 Université d'Angers <https://moisdugenre.univ-angers.fr/2022/02/24/non-mixite-mixite-choisie/>

²⁴ Trois exemples de non-mixité choisie - Camille Renard, Radio France, 2017, <https://www.radiofrance.fr/franceculture/trois-exemples-historiques-de-non-mixite-choisie-9818835>

²⁵ Introduction. La démocratie participative a-t-elle un sexe ? Participations, PAOLETTI Marion, RUI Sandrine, 2015/2 (N° 12), p. 5-29. <https://www.cairn.info/revue-participations-2015-2-page-5.htm>

Outillages

trucs et astuces collectés pendant le chantier

- **Penser et communiquer sur l'articulation et la complémentarité des temps de mixité choisie dans des dispositifs plus larges.**

Plusieurs retours d'expériences partagés dans le cadre de la rédaction du guide revenaient sur la mise en place de temps non-mixtes préalables aux temps mixtes. Proposer des temps en mixité choisie pour discuter du cadre des discussions ou proposer un premier temps de diagnostic en non mixité peut en effet faciliter la meilleure intégration des femmes et minorités de genre dans le dispositif mixte qui suivra.

- **Penser la disposition de la salle.** Comme cela a été dit dans le texte introductif et dans la fiche 2, il est important de repenser l'usage d'une salle plénière qui exacerbe souvent les inégalités relatives aux ressentis de légitimité et de confort dans les espaces et dans les relations qui s'y déroulent. Animer en petits groupes facilite la prise de parole des personnes les moins à l'aise à l'oral, mais dilue aussi les enjeux de pouvoirs et de leur mise en scène. Certain-es participant-es aux échanges dans le cadre de la rédaction de ce guide parlent de groupes de cinq à sept personnes au maximum qui permettraient de limiter les mécanismes d'occupation ou de retrait.

- **Adapter la longévité des espaces en mixité choisie en fonction de la situation.**

Les dispositifs en mixité choisie peuvent être déployés au sein d'une démarche participative plus large. Dans le cadre d'assemblées citoyennes par exemple, des temps non-mixtes peuvent être proposés, sur une période définie, en alternance avec des temps mixtes. La non mixité peut alors être organisée selon différentes approches (genre, âge, concernement). La non-mixité, au lancement d'une démarche, peut permettre d'établir les règles de fonctionnement au sein du groupe et d'intégrer les hommes une fois que chacune se sent à l'aise dans le

fonctionnement et l'espace commun²⁶. Ces espaces non mixtes peuvent également être des instances pérennes, c'est le cas des groupes de femmes ou des conseils consultatifs regroupant des femmes et des minorités de genre²⁷. Dans les deux cas, un des éléments récurrents qui justifie et vient asseoir la pertinence de ces groupes est le devoir de retour de celui-ci. En précisant les modalités de restitution de ces discussions au sein d'espaces non mixtes, le sentiment d'exclusion des personnes qui n'y sont pas convié-es est partiellement atténué.

- **Prendre conscience des espaces pré-existants.**

Il est également intéressant de rappeler que, dans certains cas, la mixité choisie n'est pas intentionnelle mais liée au déploiement de modalités facilitant la venue des femmes (lieux, horaires, modes de garde ...). Ainsi, la non mixité est, dans certains cas, « de fait », en raison de la venue exclusive de participantes à la réunion ou au temps participatif. De nouveau, cela est en grande partie lié aux appréhensions stéréotypées sur les différents sujets de concertation. La mixité choisie se met alors en place implicitement. Par exemple, certains « cafés des parents » sont perçus avant tout comme des espaces de dialogue et de partage « entre femmes-mères ». Les hommes s'excluent alors souvent d'eux-mêmes des dispositifs proposés. Les marches exploratoires, sur le registre de l'appréhension de l'espace urbain, sont quant à elles parfois ouvertes aux femmes, de façon préférentielle ou non, sans exclure les hommes, mais la communication qui en est faite, souvent orientée vers la participation des femmes, semble opérer comme un véritable frein à la participation masculine.

- **Penser, en amont, les enjeux du portage de ces espaces.**

Le portage politique des temps affichés comme « en mixité choisie » est un exercice difficile. En fonction des sujets abordés dans ces espaces, l'opinion publique sur ce sujet

²⁶ Des propositions sont disponibles dans la fiche expérience 1

²⁷ idem. Voir aussi le retour d'expérience fiche expérience 2

peut en effet être grandement divisée. Certain.e.s personnes ayant contribué à ce guide proposaient que, dans ce cas, il soit fourni, aux collectivités et élu.e.s, des argumentaires construits pour défendre ce choix (chiffre sur la répartition de la parole, précision des modalités de restitution, précisions sur les intérêts de ces temps en mixité choisie...). Il est également intéressant de travailler avec des associations locales pour faciliter l'acceptation publique de ces dispositifs.

- En cas de besoin, adopter un vocabulaire de contournement. Il a également été proposé de ne pas utiliser l'expression « non mixité » qui est plus opposable que son concept en lui-même. Elle fait peur ou peut être « gênante ». D'autres qualificatifs peuvent être utilisés comme « atelier à destination de femmes et des minorités de genre » ou « *focus group* ». En outre, il est possible de faire remarquer que dans certains cas, la proposition de dispositifs non mixtes ne pose pas question, par exemple un conseil municipal des jeunes ou un temps de débat à destination d'une catégorie socioprofessionnelle, tels des agriculteurs.

- Penser le dispositif en mixité choisie avec les lunettes de l'intersectionnalité. Il reste tout de même important de ne pas considérer l'ensemble des personnes présentes dans ces dispositifs en mixité choisie sur un pied d'égalité, à la fois pour les prises de paroles et pour les rapports avec les sujets. Les femmes et les minorités de genre ne sont pas des ensembles uniformes et les membres de ces « groupes » ont des rapports variables aux dispositifs participatifs et à la société plus généralement. De nouveau, le concept d'intersectionnalité doit être considéré dans l'animation afin de ne pas recréer des rapports de force et de domination au sein des espaces en mixité choisie.

Questions en suspens

les points non tranchés, les débats posés ...

Les freins pour la mise en place des dispositifs non mixtes sont-ils majoritairement liés aux difficultés de leur organisation ou bien à la crainte (politique, institutionnelle, personnelle..) de la critique ?

Les blocages envers la non mixité sont moins virulents en fonction des sujets.

Comment lever les verrous pour développer l'usage de cette modalité ?

Pourquoi y-a-t-il autant de différence dans l'acceptation de cette modalité selon le critère de discrimination (genre, age, activité professionnelle) et la thématique traitée ?

Pour aller plus loin

- Les enjeux de la mixité et de la non-mixité, Bruxelles : Centre permanent pour la citoyenneté et la participation, CPCP, Analyse n°451, Lejeune Roxane, 2022, <http://www.cpcp.be/publications/mixitenon-mixite>.
- Compte-rendu du Webinaire Genre et participation sur la non mixité, Marion Tillous, 2022, Fiche expérience 1.
- Compte-rendu du retour d'expérience, Quelle prise en compte de la place des femmes dans l'espace public ? Echange du 2022 autour de l'expérience du « Groupe de femmes » du quartier du Château à Rezé, Fiche expérience 2.

FICHE 5

L'usage des mots et des images

Langage et communication tout au long du dispositif



Réflexions

texte introductif

Une question très fréquente est revenue tout au long des discussions dans le cadre du chantier Genre et Participation, celle de la communication et du langage (usage de l'écriture inclusive, communication non stéréotypée) et de leurs impacts sur l'inclusion des démarches participatives. Pour décortiquer cette question, nous avons été aidé·es par Fanny Lami, traductrice, spécialisée dans l'écriture inclusive et co-fondatrice de « (R)évolution Inclusive »²⁸ qui a rejoint le collectif de rédaction.

Au même titre que pour le sujet sur la mixité choisie, nous proposons d'envisager, dans cette fiche, l'écriture inclusive comme un outil et un moyen de permettre

la représentation de tou·tes dans les productions et temporalités des démarches participatives (communication amont, supports d'animation, compte-rendus...).

Pour rappel, l'écriture inclusive rassemble toutes les initiatives pour visibiliser les femmes. L'usage des doublés (participantes et participants), de termes épïcènes (partenaires, personnes) ou bien l'usage du féminin pour les métiers et fonctions lorsqu'il s'agit de femmes, sont aussi des techniques d'écriture inclusive.

La communication sans stéréotype de genre, c'est aussi une réflexion sur les représentations dans les supports, que ce soient les images, les symboles (couleurs) ou le choix des termes.

Enfin, il s'agit également d'une attention portée aux termes choisis à l'oral et cela ne peut pas être dissocié d'un travail pour favoriser la création d'un espace inclusif et agréable pour tou·tes.

²⁸(R)évolution Inclusive est une collective née en 2022 à l'initiative de 12 communicantes, traductrices, rédactrices et formatrices féministes qui adoptent les règles de français inclusif (leur [linkedin](#)).

Outillages

Argumentaires autour de l'écriture inclusive

Plusieurs argumentaires viennent parfois remettre en cause l'utilisation de l'écriture inclusive, dans les démarches de dialogue citoyen notamment. Au sein du collectif de rédaction, nous avons recensé ces argumentaires, pour et contre, afin d'éclaircir, autant que possible, ces débats. Il reste important de rappeler que la posture du collectif n'est pas neutre sur ce sujet et que le guide lui-même est rédigé avec une forme d'écriture inclusive convenue entre nous.

L'usage des formes abrégées, type point médian, oppose plusieurs écoles. Une question est souvent revenue dans les discussions qui ont eu lieu lors du chantier Genre et Participation : l'inclusivité complète de ces formes d'écriture. En effet, le point médian et les autres formes abrégées sont plus difficiles d'accès pour les personnes ayant recours à des logiciels de lecture ou aux personnes dyslexiques. Sur cette question, les membres du collectif de rédaction n'étant pas concerné·es, nous nous sommes tourné·es vers des écrits de personnes ayant déjà abordé ce sujet. Les membres du Réseau d'Études HandiFéministes (REHF) ont rédigé un « Billet collectif contre la récupération du handicap par les personnes anti-écriture inclusive ». Les arguments sont les suivants :

- concernant les logiciels de lecture automatique : « Le souci, ce n'est pas l'écriture inclusive en tant que telle, mais d'un côté, c'est la programmation des logiciels de synthèse vocale utilisés par les personnes déficientes visuelles et, de l'autre, c'est l'absence d'éducation à ce sujet. De fait, lire un point médian avec un lecteur d'écran est, à l'heure actuelle, quelque chose de désagréable, voire d'incompréhensible. Mais si les programmeur·ices travaillaient à modifier cela, il n'y aurait plus de problème. »

- concernant les personnes dys et multi-dys : « la complexité de la langue française pour les dyslexiques (causée, en partie, par son opacité, c'est-à-dire par sa non-correspondance entre orthographe et phonologie) est une question qui doit être traitée dans son ensemble, et non pas à l'aune de l'écriture inclusive. Chercher à rendre la langue française accessible aux personnes dys est un travail qui, d'une part, mérite tout notre intérêt et, d'autre part, ne doit pas servir à évincer d'autres réformes linguistiques, telles que l'écriture inclusive, permettant de lutter contre d'autres discriminations, en l'occurrence le sexisme. »

Un autre aspect abordé lors des discussions sur ces formes linguistiques inclusives est leur absence de neutralité. Certaines personnes y sont, en effet, farouchement hostiles et pourraient se sentir rejetées via l'usage de cette écriture inclusive. Sur ce point, il est possible de réfléchir à des formes d'écritures inclusives plus discrètes, qui divisent moins, et qui permettent de contourner ces débats ou effets repoussoirs. Nous les présentons par la suite. Il reste ensuite la difficulté d'usage et la nécessaire « prise d'habitude ». Nous proposons donc quelques clés pour vos rédactions.

Outillages pour communiquer en inclusif

Les formes inclusives les plus visibles.

L'usage du point médian et des formes abrégées constituent souvent la « porte d'entrée » lorsque l'on aborde les questions de l'écriture inclusive. C'est notamment celles que l'on rencontre dans les textes militants, mais également dans de nombreuses communications officielles (Publication du Haut Conseil à l'Égalité, de collectivités...). Quand on pense à l'écriture inclusive on pense donc aux formes suivantes : participantEs, participant(e)s, participant·e·s, participant·es...

L'écriture inclusive étant avant tout une stratégie de visibilité des femmes et minorités de genre, il est commun, dans les milieux LGBTQIAP+ que la lettre « x » soit

ajoutée au suffixes « féminins » et « masculins ». Cette lettre visibilise les personnes non-binaires et agenres. On écrira alors, par exemple, participant.es.x.

Les formes inclusives plus discrètes

Comme nous l'avons dit précédemment, l'usage d'une écriture inclusive marquée par des caractères spéciaux et/ou des formes stéréotypées peuvent s'avérer difficiles dans certaines organisations et structures. Pour ne pas faire usage de ces formes d'écritures tout en visibilisant les femmes et minorités de genre, il existe plusieurs stratégies de contournement et/ou de remplacement. Certaines d'entre elles sont évoquées dans la partie « introduction » du guide, les voilà donc sommairement.

Pour commencer, il existe l'usage de termes épiciènes (identiques au féminin et au masculin), mais également l'usage des anglicismes, latinismes et des abréviations (« managers », « alter egos », « pros »).

On peut également faire usage de mots englobants, de noms de fonctions ou bien de métaphores (« les personnes », « la direction », « les voix »).

En image

Sur les affiches, dans les pictogrammes, il est important de penser au rôle de la représentation et d'éviter les stéréotypes. En effet, afficher l'attention mise sur l'inclusion de tou·tes dès le choix des images et des iconographies renforce, partiellement, le sentiment de concernement.

Il est également possible de ne pas personnaliser ces dispositifs afin de n'oublier personne.

Sur les iconographies et choix graphiques, le Guide du Haut Conseil à l'Égalité²⁹ propose plusieurs outillages :

²⁹ Guide pratique pour une communication publique sans stéréotypes de sexe. Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 2015 et 2022.

- Les couleurs : éviter les couleurs douces et roses pour les femmes, sombres et bleues pour les hommes.

- L'activité exercée : ne pas systématiquement représenter les femmes dans des activités maternantes et les hommes dans des activités de direction ou dans les secteurs de la technique, de la high-tech et des sciences ou encore révélant des capacités physiques et manuelles. »

Pour notre secteur : dans les représentations de concertations et de temps participatifs, il s'agit d'éviter de représenter systématiquement les femmes à l'écoute, s'inclinant vers des hommes et les hommes en train de prendre la parole, debout. De même, il est intéressant de réfléchir aux représentations des tribunes et des intervenant·es.

- Les types de vêtements : ne pas systématiquement représenter les hommes dans des vêtements pratiques et les femmes dénudées ou avec des vêtements inappropriés pour l'activité réalisée.

- L'attitude des personnes (position, regard, etc.) : ne pas systématiquement représenter les femmes comme étant à disposition des hommes, dans des positions lascives, passives voire soumises, alors que les hommes sont dans des positions assurées et dominatrices.

- Leur place sur l'image : ne pas systématiquement représenter les hommes au premier plan et les femmes en arrière-plan ou dans les marges.

- L'environnement : ne pas systématiquement représenter les hommes en extérieur et en milieu professionnel, et les femmes à l'intérieur et dans la sphère domestique.

- Les interactions entre les personnes : privilégier la coopération au rapport de force. »

Quelques exemples appliqués aux affiches de dispositifs participatifs :

Première série d'exemples

- Ce qui les distingue :**
- L'activité exercée : rôle des participantes.
 - L'attitude des personnes : posture des participantes.
 - Les interactions entre les personnes.



Les +

- La représentation d'un binôme d'animateur.rice.
- L'emploi de formules épiciques "la population".

Les -

- Le manque de représentativité.
- Le rôle de la participante : prise de note, non impliquée dans les échanges (orientation du visage).



Les +

- L'emploi de formules épiciques "ensemble".
- La représentativité et le choix d'une posture commune pour l'ensemble des personnages (contributions).

Deuxième série d'exemples

- Ce qui les distingue :**
- L'activité exercée : tribune/animation.



Les +

- La représentativité de l'assistance.
- L'usage de formules englobantes " venez dialoguer"

Les -

- Le manque de représentativité de la tribune/de l'animation.



Les +

- La représentativité de l'assistance.
- La parité de la tribune/animation.
- L'usage de formules englobantes " venez dialoguer".

Troisième série d'exemples

- Ce qui les distingue :**
- L'activité exercée : rôle des participantes.
 - L'attitude des personnes : posture des participantes.
 - Les interactions entre les personnes.



Les +

- L'usage d'une formule englobante "parlons ensemble".

Les -

- L'usage de formule au "masculin neutre" : "venez nombreux", "ouvert aux habitants".
- Le rôle de la participante : prise de note, non impliquée dans les échanges (orientation du visage).



Les +

- L'usage de formules englobantes "pensons".
- La représentativité et le choix d'une posture commune pour l'ensemble des personnages (contributions).

Autres exemples : représentation du sujet

Ces deux exemples illustrent un autre type d'affiches, celles qui ne représentent pas les temps de réunions mais bien les sujets abordés par le dispositif.



Les +

- L'usage de formules englobantes " imaginez, fabriquez, testez".
- Neutralisation des questions de représentativité en choisissant de ne pas représenter d'humains sur l'affiche.



Les +

- Les interactions entre les personnes : postures collaboratives et d'entraide.
- L'environnement : les personnes sont représentées dans des environnements, pratiquant des activités diverses, de manière non stéréotypées.
- La représentativité.

Le groupe de l'atelier de Rouen a proposé de développer des banques en ligne d'images gratuites avec des représentations non genrées, des images inclusives pour tous les publics (représentations ethniques, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, etc).³⁰

A l'oral

En tant qu'animateur.rice.s de dispositifs participatifs, il peut aussi être utile de travailler les formes inclusives à l'oral.

Pour commencer, il est proposé de bannir le sexisme bienveillant³¹ comme par exemple « honneur aux dames », qui peut parfois être entendu dans les démarches participatives et, en tant qu'animateur.ice, d'être vigilant.es quant à ces formules. Une expérience a été partagée de réponse par l'humour à l'interpellation d'une personne de « charmante dame », cela en interpellant en retour l'interlocuteur de « charmant Monsieur », avec insistance. Cette réponse montre le caractère déplacé du propos, avec une approche moins frontale.

Une proposition fait aussi remonter le fait de penser à remercier chacun.e, sans masculin générique, de s'être déplacé.e et de contribuer à la réflexion collective : « merci à toutes et à tous »... (penser au traditionnel « Françaises, Français », qui est une formule inclusive !).

Enfin, lorsque l'on fait le choix d'employer des doublets (Madame, Monsieur), on peut également les mettre dans l'ordre alphabétique, ou alterner systématiquement les formes féminines et masculines.

A l'écrit

Enfin, à l'écrit, en dehors des formes d'écriture, il est proposé, sur le fond, de veiller aux usages de la langue, par exemple aux intitulés des réunions. Des exemples sont donnés dans la partie sur l'usage des images.

De plus, dans le cas de présentation de la mention de personnes sur les supports de communication, notamment des intervenant.e-s, on propose, comme cela se voit de plus en plus (dans le milieu culturel notamment), de nommer les intervenant.e-s par ordre alphabétique.

Enfin, pour l'ensemble de ces outillages et trucs et astuces, et comme nous l'avons abordé en introduction de ce guide, il est intéressant que les équipes des différentes structures s'accordent collectivement sur les formes d'écriture collective, afin que chaque publication ne soit pas sujet à discussions/remises en question.

Lors de l'atelier de Rouen, plusieurs retours d'expériences revenaient sur les stratégies internes adoptées par les structures. Plusieurs personnes témoignent que sans « modus operandi » adopté au sein de leur structure, il y a toujours une hésitation lors d'envois, en interne et en externe.

Certain.e.s consultant.e.s font remonter l'appréhension d'utiliser des formes inclusives visibles et d'être étiqueté.es comme structure militante. Des agent.e.s de collectivité disent parfois être interdit.es d'utiliser des caractères spéciaux, lorsque le service « lutte contre les discriminations » ou « égalité femmes-hommes » de leur structure est contraint de le faire.

En cas d'usage harmonisé au sein d'une structure, une consultante témoigne que la formation est alors nécessaire. Cela n'est pas un automatisme et il est donc important que les salarié.es disposent des outils pour ces formes d'écritures. Pour ces formations et cette adoption collective, il est intéressant de prendre le temps de formaliser ces usages.

³⁰ Compte-rendu de l'atelier « Genre et participation » des rencontres de Rouen, 2023, <https://i-cpc.org/document/rencontres-europennes-de-la-participation-2023-compte-rendu-de-la-session-genre-et-participation/>

³¹ Voir dans la partie « Définitions introductives »

Questions en suspens

les points non tranchés, les débats posés ...

Lors de l'atelier qui s'est tenu à Rennes en 2022, une question a été posée : que fait-on pour les productions écrites des participant·es ? Par exemple, dans un budget participatif, pour les propositions déposées, on sensibilise ? On contraint ? On propose ? On ne fait rien ?

Pour aller plus loin

Fiche pratique Adéquations. Prendre en compte une approche de genre dans l'information et la communication. <http://www.adequations.org/spip.php?article2426>.

Guide pratique pour une communication publique sans stéréotypes de sexe. Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 2015 et 2022. <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/travaux-du-hce/article/guide-pour-une-communication-sans-stereotypes-de-sexe>

Guide d'appui Intégrer l'approche Genre dans son organisation. Coordination SUD, 2020 <https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Guide-dappui-%C3%A0-lint%C3%A9gration-de-lapproche-genre-version-int%C3%A9grale-update-04-12-20-Lecture-seule.pdf>

Fondation PHI - Les discriminations liées au genre dans la langue française. Vers une plus grande inclusion des femmes et des personnes non binaires. Anna Hains-Lucht, 2020

<https://fondation-phi.org/fr/article/discriminations-liees-genre-langue-francaise/>.

Contre la récupération du handicap par les personnes anti écriture inclusive. Billet. EFIGIES (blog), 2020. <https://efigies-ateliers.hypotheses.org/5274>.

Le langage inclusif : pourquoi, comment. Eliane Viennot, Donnemarie-Dontilly, Editions iXe, 2018

Bye Bye Binary - typotheque « genderfluid » <https://typotheque.genderfluid.space/>

L'écriture inclusive a-t-elle un intérêt ? Quelles preuves ? Chaîne Scilabus 2022. <https://www.youtube.com/watch?v=url1TFdHlSI>.

Pour un langage non sexiste ! Eliane Viennot, <https://www.elianeviennot.fr/Langue-prec.html>

Classer nos manières de parler, classer les gens. Malo Morvan, Rennes, Éditions du Commun, 2022, 280 p.

Comment manipuler l'opinion en démocratie. Edward Bernays, Propaganda, La Découverte, 2007, 141 p., EAN : 9782355220012.

Documents et méthodologie en FALC (Facile à lire et à comprendre).

FICHE 6

Genre et participation numérique

Tendances genrées des usages participatifs du numérique



Réflexions

texte introductif

Dans cette fiche, nous souhaitons revenir sur quelque chose que l'on entend souvent dans le monde de la participation, l'affirmation qu' « il y a plus de parité sur les plateformes numériques ». Cette observation est établie à partir d'un ressenti partagé par des praticien-ne-s. Pourtant il n'y a pas de « quantification générale ou d'outils universels sur la question du genre en évaluation » des dispositifs, y compris numériques. Les tendances observées s'appuient principalement sur les pseudos utilisés sur ces plateformes, qui ne sont parfois pas en lien avec l'identité de genre du/de la participant.e.

En effet, il est rare que des questionnaires préalables mentionnent le genre, notamment car cette question peut braquer les participant-es, et que, dans une volonté de faire participer le plus grand nombre, les questionnaires sont de

plus en plus épurés. Dans les cahiers des charges et les marchés publics avec les collectivités, il est souvent demandé aux civic techs de limiter au maximum les demandes de données personnelles des utilisateurs et des utilisatrices, l'objectif étant de rendre les inscriptions les moins lourdes possible.

Mais alors d'où vient l'idée d'une meilleure égalité de la participation ? Intuitivement, on a tendance à penser que cette participation numérique se libère de certains freins à la participation des femmes et des minorités de genre (difficulté d'expression, horaires inadaptés...).

Cependant, si le numérique est accessible depuis chez soi, cela demande aux femmes la possibilité de pouvoir s'isoler dans leur logement et de s'émanciper des tâches ménagères pour pouvoir

contribuer. L'expérience du confinement a montré une inégalité entre femmes et hommes sur ce point pour le télétravail. Un retour d'expérience a été partagé lors du webinaire de novembre 2021 sur les sites participatifs des débats publics de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) : « S'il y a parité dans le nombre de visites des sites, les femmes s'expriment moins que les hommes ».

Il reste tout de même important de rappeler que la participation numérique ne permet pas de se détacher de l'ensemble des constructions sociales qui limitent la participation des femmes dans l'espace public (sentiment d'illégitimité, choix des sujets, manque de temps...) ³².

Ainsi, il est intéressant de se concentrer sur la qualité et la forme des contributions. En effet, pour reprendre l'exemple du Budget Participatif en ligne, les écarts genrés peuvent être très marqués entre les phases de dépôts de projet et celles de votes. On observe alors, lorsque cela est quantifié, un effacement des femmes et minorités de genre lors du dépôt de projet.

Dernier enjeu, il est important de garder à l'esprit que la fracture numérique et le taux d'illectronisme ³³ en France ont aussi des biais genrés. En effet, bien que certains écarts soient plus importants (âge, diplôme, CSP...), les différences genrées sur la maîtrise des outils internet ont un rôle à jouer sur la participation numérique. Une observation rapportée par une

participante à l'atelier de Rouen ³⁴ illustre cette tendance : « souvent dans les concertations, lorsque l'on demande une adresse mail aux participantes d'un certain âge, elles donnent celle de leur conjoint. »

³²Références sur cette thématique :

- Le biais de genre sur Wikipédia, Pierre-Yves Beaudouin, 2020 <https://www.wikimedia.fr/biais-de-genre-wikipedia-aussi-imparfaite-que-la-societe/>
- Ford, Heather and Wajcman, Judy (2017) 'Anyone can edit', not everyone does: Wikipedia and the gender gap. *Social Studies of Science*, 47 (4), pp. 511-527. ISSN 0306-3127 http://eprints.lse.ac.uk/68675/1/Wajcman_Anyone%20can%20edit_Final_2017.pdf

³³ Illectronisme : non-usage prolongé d'Internet et [...] manque de compétences numériques de base des internautes. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7633654>

³⁴ Atelier Genre et Participation aux Rencontres Européennes de la Participation de 2023 (Décider Ensemble) organisé par le comité de rédaction de ce guide.

Outillages

trucs et astuces collectés pendant le chantier

- **Prendre en compte les initiatives d'accès aux Technologies de l'Information et de la communication.** Pour limiter les effets des personnes empêchées par l'absence d'accès à du matériel informatique, il est proposé de valoriser les espaces publics connectés à Internet, et, en cas de temps fort numérique, de prendre en compte l'horaire d'ouverture de ces lieux.

- **Faciliter l'appropriation des plateformes et leur co-construction.** Pour les personnes ayant des difficultés avec l'accès internet, il est proposé également de favoriser la compréhension de l'espace de dialogues/contributions. Cela peut passer par un contenu visuel, clair qui permet d'intervenir facilement. Sur la plateforme, il est également important de permettre le découpage de la démarche et le retour en arrière grâce à des systèmes de sauvegardes par étapes. Pour les plateformes, il est intéressant d'être attentif.ve au moment de leur construction au choix d'une iconographie et d'une écriture permettant l'inclusion de tou·tes (peu importe la forme). Pour faire cela au mieux, il est proposé que les créateur.rices de plateformes mettent en place des groupes utilisateur.rices, incluant des utilisatrices et donc leurs potentielles suggestions spécifiques.

- **Évaluer la participation des femmes.** Enfin, pour ce qui est de l'évaluation des participations genrées à un dispositif en ligne ou pour mener à bien une quantification et une objectivation des tendances genrées du numérique, certains pré-requis sont à prendre en compte.

Il a, par exemple, été rapporté, lors de l'atelier de Rouen, qu'une identification en termes de genre des participant·es en ligne peut créer le malaise. Un retour d'expérience fait état d'une consultation numérique où une demande a été faite de s'identifier en termes de genre au moment de l'inscription. Des femmes ont appelé les

services pour demander de retirer cette fonctionnalité. Elles disaient ne pas vouloir se genrer pour ne pas subir de violences sexistes et de harcèlement en ligne. Les réseaux sociaux alimentent cette crainte.

Il y a donc un enjeu, si cette donnée sur le genre est collectée, à ce que celles-ci soient utilisées à des fins statistiques, sans qu'il en soit fait mention sur la partie publique de la plateforme. Si cela est fait, il faut assurer un vrai travail de modération.

Que celle-ci soit confidentielle ou non, il peut être facilitant d'explicitier les raisons de la demande des données genrées (besoin de connaître les tendances genrées, démarche d'évaluation...). Il peut également être rappelé que cette identification en termes de genre n'enlève rien à l'anonymat.

- **En visioconférence, faire le relai avec les productions écrites.** Des expériences partagées des visioconférences tendent à montrer que les hommes prennent plus la parole à l'oral et les femmes s'expriment davantage sur le tchat. Ainsi, le tchat offre la possibilité de s'exprimer à des publics qui se sentent en fragilité pour prendre la parole à l'oral. Cela incite à confier aux animateur.rice.s un rôle de relais à l'oral des éléments du tchat, pour rééquilibrer la valorisation des propos entre femmes et hommes.

- **Inclure les minorités de genre.** De plus, il est proposé, toujours dans une visée intersectionnelle, de prendre en compte l'ensemble des identités de genre et donc de proposer plus d'option que le binaire femme-homme. Pour faciliter le traitement des données, il peut être ajouté la catégorie "non-binaire" puis laisser une case à remplir pour laquelle on normalise le format « rédiger en minuscule, sans espace » par exemple.

Questions en suspens

les points non tranchés, les débats posés ...

Comment quantifier les potentiels écarts genrés sur les dispositifs participatifs en ligne ? A quoi cela sert-il de mener ce type d'objectivation ?

Pour aller plus loin

- Le genre et la prise de parole politique sur Facebook, Coralie Le Caroff, Participations 12, no 2. 2015, 109-37.
- <https://doi.org/10.3917/parti.012.0109>.
- L'usage des technologies de l'information et de la communication par les ménages entre 2009 et 2018 , Enquêtes sur les TIC auprès des ménages, Insee Résultats, 2019.
- Dématérialisation et inégalités d'accès aux services publics , Défenseur des droits, 2019.
-

Eléments conclusifs et ouverture

Eléments conclusifs

A la lecture de ce guide, nous espérons que vous avez obtenu quelques clés de lecture et de compréhension sur les dynamiques liées au genre dans les dispositifs participatifs.

Comme cela a été évoqué en introduction, ce document collaboratif n'a pas une visée normative et prescriptive.

Pour apporter des éléments conclusifs, nous reprenons les quelques grands enseignements transversaux qui ressortent de ces deux années de travail, de collecte et de rédaction.

Pour commencer, l'approche systémique reste un invariable de l'ensemble des outillages et témoignages collectés. Les inégalités de genre ne peuvent être abordées individuellement au risque de créer de nouvelles discriminations.

Ensuite, la question de l'emploi de méthodologies stéréotypées, bien qu'elles questionnent à long terme, sont des solutions pratiques qu'il est bon de systématiser. Les horaires, adaptations aux enfants, choix des lieux, bien qu'ils puissent être enfermants en termes de modèles, restent aidants pour les personnes en charge des enfants, qui sont souvent les mères de famille.

Enfin, pour l'ensemble de ces outillages et méthodologies, il est important de penser le dialogue. Ces modalités sensibles au genre ne sont pas des évidences pour chacun.e et il est donc essentiel de faciliter leur compréhension et justifier leur déploiement. L'exemple des dispositifs non mixtes est édifiant à ce sujet, car il a été très fortement politisé et

écarté par beaucoup pour cette perception "militante". En justifiant son usage pour la facilitation du dialogue et la collecte de la parole des moins entendues, cela permet de le rendre plus intelligible et de lever beaucoup d'oppositions "de principe".

Ce volet explicatif des outillages s'applique tout autant aux modalités stéréotypées et aux usages de communication sensibles au genre par exemple.

Cela est d'autant plus vrai que l'appropriation de ces outillages par les animateur.trices des démarches est un apprentissage qui peut s'avérer fastidieux et parfois contre-intuitif !

Mais nous espérons que, suite à la lecture du guide et à vos expérimentations, vous percevrez, comme nous, la plus-value de cette prise en compte du genre dans votre pratique de la participation citoyenne !

Ouverture

Pour finir, ce document est un travail en mouvement que nous vous proposons. Le collectif de rédaction et les membres de l'ICPC impliqué.es dans le chantier souhaitent ainsi l'alimenter, l'enrichir et l'ouvrir à de nouvelles thématiques.

Vous avez des éléments à ajouter, commenter ou amender sur certaines fiches ? Rendez-vous [à ce lien](#).

Certains sujets restent selon vous en suspens ? Vous avez des thématiques nouvelles à proposer ? Rendez-vous [à ce lien](#).

ANNEXES

Fiches expériences collectées au cours du chantier et lors de la rédaction du guide

Fiche expérience n°1

Webinaire thématique : les dispositifs non mixtes le 01/08/2022

Fiche expérience n°2

Retour d'expérience : Quelle prise en compte de la place des femmes dans l'espace public ?

Echange du 06/06/2022 autour de l'expérience du « Groupe de femmes » du quartier du Château à Rezé.

Fiche expérience n°3

Théâtre Forum : La parole est à vous, mesdames ! Compte-rendu de deux représentations 11/2022 et 12/2022.

Trame des fiches expériences

Description de l'événement/expérience

Format, date et lieux, objectifs, participant.e.s.

Synthèse

Synthèse des présentations et prises de paroles introductives, puis synthèse des échanges suscités.

FICHE EXPÉRIENCE 1

Webinaire thématique : les dispositifs non mixtes

Webinaire 11/07/2022

Objectifs

- Obtenir des clefs de lecture sur les dispositifs non-mixtes et les enjeux qu'ils soulèvent
- Collecter les retours d'expériences des participant.e.s et échanger sur ceux-ci

Format de l'atelier

Présentation des travaux de Marion Tillous puis temps d'échange
Modalités spécifiques concernant le genre : comptage du temps de parole par genre

Participant.e-s

Femme : 9 Homme : 3
Autre/Non binaire : 0 (identifié.e.s via un questionnaire)

Thèmes abordés

- Objectivation des inégalités : mesure de la part de chacun dans les temps participatifs ou de leur poids dans les produits de la participation
 - Comptage des temps de parole
 - Comptage du nombre d'interventions
 - Dépasser le binaire
- Dispositifs, méthodes, animation
 - Choix des horaires

- Choix /Disposition des lieux
- Indemnisation – garde des enfants
- Proposition de temps moins formels
- Modalités de distribution de la parole
- Dispositif non mixte
- Mixité choisie
- Parité imposé

Liens avec d'autres inégalités de participation (ethniques, liées à la profession, etc.)

Posture des commanditaires vis-à-vis de cette question

Genre chez les personnes intervenant en tribune, porteuses ou assurant l'animation

Spécificités selon le sujet de participation

Pouvoir d'agir

Introduction

Pourquoi un webinaire sur la non mixité ?

L'institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne travaille sur les questions d'égalité femmes-hommes dans les dispositifs participatifs.

Ces questionnements, portés par les membres bénévoles de l'association, ont été lancés lors d'un webinaire introductif.

Ce travail s'est ensuite ancré dans les territoires autour d'ateliers construits par les groupes locaux.

Pendant ces ateliers, plusieurs questionnements sont ressortis régulièrement. La non mixité des dispositifs participatifs en fait partie.

C'est également un sujet qui avait émergé lors du premier webinaire. En effet, dix participant.e.s avaient déjà mis en place des dispositifs participatifs non-mixtes.

Avec tous ces éléments, l'ICPC s'est donc saisi de la question, en proposant un webinaire réflexif construit, aiguillé par les questionnements suivants : Dans quels cadres et avec quels objectifs sont-ils mis en œuvre? Quelles difficultés/facilités/tensions/surprises suscitent-ils? Quel est l'impact de ces dispositifs en termes de mobilisation et sur les inégalités? Que produisent-ils

L'idée n'étant en aucun cas d'uniformiser les pratiques ou d'établir une doctrine sur cette question.

Dans le cadre de ce webinaire sur la non-mixité, un sondage introductif a été lancé et mettait en lumière que :

- la moitié des participant.e.s de ce webinaire avaient déjà animé ou participé à des dispositifs non-mixtes,
- 4/5ème des participant.e.s présent.e.s étaient des femmes,
- enfin, les participant.e.s ont été invités à donner un premier ressenti ou avis sur les dispositifs participatifs non-mixtes. Les réponses pouvaient être multiples.

Synthèse de la présentation de Marion Tillous

Introduction

Afin de nourrir la discussion, nous avons eu la chance d'entendre Marion Tillous sur la question de la non mixité. Marion Tillous est maîtresse de conférence en Géographie & Etudes de Genre à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis et membre du Laboratoire LEGS (Laboratoire d'Études de Genre et de Sexualité). Ses recherches portent sur le harcèlement sexuel dans l'espace public, la spatialité des violences sexuelles, le vécu et la représentation des espaces publics, la mobilité quotidienne et le report modal.

Pour nous offrir une mise en perspective, elle nous a proposé une présentation de ces travaux de recherches sur les controverses entourant la mise en service de voitures de métro non mixtes au Brésil, à São Paulo.

Dans l'État de São Paulo, la question d'introduire des wagons non mixtes dans les transports ferroviaires a été un sujet de controverse, notamment au sein des milieux féministes. Marion Tillous nous propose des éléments de compréhensions de cette controverse, des réactions des institutions et des contours du débat.



Début de la reconnaissance du harcèlement sexuel dans les transports publics dans les années 90 (Brésil et France). Reconnaissance plus massive autour des années 2010.

Entre 95 et 97 les wagons non mixtes ont été mis en place au Brésil. Ils ont été inaugurés en grandes pompes mais, dès le départ, l'opérateur ne s'assure pas que la mesure soit respectée. En effet, les responsables de l'opérateur considéraient que cette mesure allait à l'encontre de la liberté de déplacement de "tous".

En France la question s'est posée dans les années 90, un sénateur d'Ile de France a proposé l'ouverture de wagons non mixtes dans le wagon, derrière le conducteur. La RATP a écarté la proposition en déclarant que ce n'était "pas dans notre culture".

Mars 2013, dépôt d'un projet de loi concernant les wagons non mixtes à l'assemblée législative de l'État de São Paulo. Début du débat en attente de la décision du gouverneur.

Août 2014, le projet de loi est stoppé par le veto du gouverneur de l'Etat de São Paulo.

Dans les milieux féministes, le sujet divise et les deux avis se construisent autour des arguments suivants :

D'un côté, les féministes en faveur de cette non mixité dans les transports utilisent l'argument sécuritaire. Malgré le court termisme assumé et reconnu de cette mesure, la priorité est de mettre les usagères en sécurité dans leurs trajets, souvent quotidiens. Ces voix pour la non mixité dans les transports ont été accompagnées de propositions de mesures pour de l'éducation à l'égalité femmes-hommes et pour un investissement massif dans les transports publics afin de limiter l'hyper congestion.

De l'autre, l'opposition à cette mesure est basée sur des éléments divers. Par exemple, le fait de séparer hommes et femmes pour éviter le harcèlement pourrait envoyer le message que les hommes sont naturellement incapables de refreiner leurs ardeurs sexuelles. Cela naturaliserait la question du harcèlement sexuel en en gommant la part de construction sociale. Il y a également eu des craintes sur les effets de l'existence de wagons non-mixtes sur les autres wagons. Les voitures mixtes deviennent-elles, de fait, des voitures pour les hommes ? Le risque, pour une femme ou une minorité de genre, de prendre d'autres voitures sera-t-il plus grand ? D'un point de vue légal et sociétal, une agression dans une voiture mixte, en présence de wagons non mixtes, sera-t-elle possible et/ou prise en compte ?

En sortant d'une vision binaire, Marion Tillous rappelle l'enjeu de la prise en compte des personnes trans et non binaires dans ce type de mesure. Qui ferait une police du genre? Le contrôle social dans les wagons non mixtes ne sera-t-il pas à l'origine de nouvelles discriminations ?

Le débat dans les sphères féministes était donc complexe.

Au moment de son entrée dans le débat public, celui-ci aurait pu se baser sur ces différents argumentaires, des études

empiriques et des évaluations sur d'autres dispositifs.

Pourtant, au moment de sa sortie des sphères féministes, ce débat s'est écarté de la question du harcèlement sexuel et des questionnements pratiques au profit de questionnements théoriques.

Certaines oppositions à ces wagons se sont construites sur la question de la « ségrégation » liée au genre. La non mixité introduirait ainsi une ségrégation qui irait à l'encontre de l'égalité de genre.

Le débat s'est donc cristallisé autour de la question suivante : ces wagons non mixtes vont-ils favoriser ou aller à l'encontre de l'égalité femmes-hommes ?

Il a été rappelé par l'intervenante que la pré-supposée neutralité de l'espace public est discutable. Ce qui est présenté comme neutre correspond souvent, effectivement, à une situation où c'est le masculin qui l'emporte, comme en grammaire, et le fait de recourir à l'universel est une forme de capital qui peut être accaparé par le groupe dominant (Bourdieu). Le harcèlement sexuel dans l'espace public révèle les failles de cet universalisme. Dans l'espace public il y a des personnes qui occupent l'espace et des personnes qui s'y occupent (Chris Blache). Une personne identifiée comme femme dans l'espace public a intérêt à paraître occupée, être constamment en déplacement ...

L'argument universel et le statut quo autour de la liberté pour tou.te.s de se déplacer sont des éléments qui empêchent toute remise en cause l'ordre de l'espace public même si celui-ci est inégalitaire, notamment car il ne prend pas en compte les discriminations existantes.

En prenant cette tournure, le débat est également devenu un débat entre les classes sociales. En effet, la mesure est d'ordre pratique et urgent pour les femmes issues des classes populaires, qui sont captives de leur travail et donc des moyens de s'y rendre. Elles n'ont pas le temps et la possibilité de porter plainte ou

de se reporter sur d'autres moyens de déplacements. C'est là que les positions pratiques et de principes s'opposent.

Remarques et questionnements

- Pour plusieurs participant.e.s, il y a une
- nécessité à mixer les espaces. Au sein d'un
- dispositif, les temps mixtes et non-mixtes
- doivent se construire en complémentarité.
-
- La non-mixité, au lancement d'une
- démarche permet, comme dans le cas du
- groupe de femmes, d'établir les règles de
- fonctionnement au sein du groupe, et
- d'intégrer les hommes une fois que
- chacune se sent à l'aise dans le
- fonctionnement et l'espace commun.

Les listes électorales ne peuvent pas être utilisées par les consultant.e.s pour adresser des courriers nominatifs à l'ensemble des femmes du territoire. En revanche, dans le cadre de panels, mis en place par les collectivités, des listings, téléphoniques notamment, sont utilisés pour réunir des assemblées représentatives du territoire. L'identification est faite à partir du prénom.

Les freins pour la mise en place de dispositifs non mixtes sont-ils majoritairement liés à la logistique ou bien à la crainte de la critique ?

En France, les panels sont très souvent mixtes et représentatifs de la population dans son ensemble. Ailleurs en Europe et aux Etats-unis, les panels peuvent être réunis pour combler l'invisibilisation et l'absence dans les espaces de discussions de certaines minorités et peuvent donc être constitués en non-mixité de personnes racisé.e.s ou de minorités de genre.

La différence est peut-être celle du sujet, ne consulte-t-on ces personnes que sur des sujets qui les concernent exclusivement ?

FICHE EXPÉRIENCE 2

Retour d'expérience : Quelle prise en compte de la place des femmes dans l'espace public ?

Echange du 06/06/2022 autour de l'expérience du « Groupe de femmes » du quartier du Château à Rezé



Objectifs

A partir de l'expérience du « Groupe de femmes » réalisée à Rezé sur le quartier du château, la rencontre locale s'est focalisée sur la question de la non-mixité au sein des dispositifs participatifs. Doit-on organiser des temps spécifiques aux femmes pour évoquer leur place dans l'espace public ? Qu'est-ce que cela produit ?

Format de l'atelier

La rencontre a été organisée sous un format « retour d'expérience » :

- Dans un premier temps, les participantes ont échangé en salle avec Lucie Gineau, responsable du Dialogue citoyen à la ville de Rezé et coordinatrice de la démarche
- Une balade sur le quartier a ensuite été organisée par deux participantes au groupe de femmes pour raconter leurs actions et donner à voir leurs réalisations.

Participant-e-s

Une élue (commune de Plessé), trois agentes territoriales (communes de la Chapelle sur Erdre, de Plessé et de Rezé), quatre consultantes en agence privée, une animatrice sociale en centre socio-culturel

Thèmes abordés

Objectivation des inégalités : mesure de la part de chacun dans les temps participatifs ou de leur poids dans les produits de la participation

- Comptage des temps de parole
- Comptage du nombre d'interventions
- Dépasser le binaire

Dispositifs, méthodes, animation

- Choix des horaires
- Choix /Disposition des lieux
- Indemnisation – garde des enfants
- Proposition de temps moins formels
- Modalités de distribution de la parole
- Dispositif non mixte
- Mixité choisie
- Parité imposé

Légitimité des participant.e.s

Liens avec d'autres inégalités de participation (ethniques, liées à la profession, etc.)

Posture des commanditaires vis-à-vis de cette question

Genre chez les personnes intervenant en tribune, porteuses ou assurant l'animation

Spécificités selon le sujet de participation

Pouvoir d'agir

Présentation de

l'expérience

Synthèse des échanges entre Lucie Gineau et les participantes à la rencontre

Lucie Gineau revient sur la genèse de la démarche :

- La mise en place de balades exploratoires entre femmes sur le quartier

En 2018, sous l'impulsion de l'élue en charge des questions d'égalité des genres, la ville de Rezé adopte un plan d'actions pour l'égalité femmes / hommes, dans lequel figure l'idée d'organiser des balades exploratoires en non-mixité dans les quartiers. Les services de la ville travaillent à la mise en place de ces balades exploratoires en réunissant à plusieurs reprises des petits groupes d'habitantes : ce travail a permis de vérifier l'opportunité du dispositif, et de construire collectivement une grille d'analyse ainsi qu'un parcours.

Fin 2019, les femmes du quartier prioritaire du Château-Mahaudière sont invitées à une balade exploratoire intitulée « Rien n'empêche les femmes d'aller là où elles veulent sur le quartier » afin d'échanger sur leur cadre de vie. Un groupe de 15 femmes a participé à cette marche, donnant lieu à des propositions faites à la mairie pour améliorer leur quartier. Enjouées par ces échanges entre femmes, et réalisant qu'elles avaient pu effectivement collectivement s'approprier sans craintes l'espace public le temps d'une soirée, les participantes ont souhaité poursuivre les échanges.

- La mise en place du groupe de femmes

D'un temps de concertation proposé par l'institution, le groupe s'est saisi des outils pour développer son pouvoir d'agir : le « groupe de femmes » - nom qu'elles se sont données elles-mêmes - a commencé à la suite de cette balade exploratoire à réfléchir à des actions concrètes qu'elles pourraient mettre en place sur le quartier. Les réunions se font sur le mode informel, avec l'accompagnement de la ville de Rezé sur demande du groupe.

- Les actions mise en place par le groupe de femmes

Partant du constat que le manque de propreté et les incivilités sont une problématique forte sur le quartier, le groupe décide dans un premier temps d'entreprendre des actions sur la thématique des déchets dans l'espace public : d'abord des opérations de ramassage de déchets, qui ont lieu une fois par semaine, puis des actions de sensibilisation. Intéressées par les « nudges », les participantes ont créé en 2020 des réalisations visuelles sur le quartier qui invitent les usagers à jeter leurs déchets à la poubelle, avec l'aide de l'artiste rezéen Jinks Kunst.

Afin d'embellir l'espace public et rendre le quartier plus agréable pour tou.te.s, le groupe a initié d'autres projets : en 2021, elles ont contribué à égayer la place François Mitterrand en peignant et en taguant des phrases positives et ludiques les blocs « anti rodéo » peu esthétiques. La même année, elles ont également construit et mis en place une boîte à livres sur le quartier, devant le centre socioculturel (une autre devrait voir le jour prochainement).

Pour Lucie Gineau, cette démarche a été particulière apprenante en tant que praticienne de la concertation. Avec sa collègue co-animatrice, elles ont appris à accepter l'imprévu et l'informel, à sortir du cadre institutionnel traditionnel, afin que les participantes se sentent à l'aise pour échanger et agir.

Le côté informel de la démarche l'a également poussé à expérimenter de nouvelles méthodes, en passant par exemple par le dessin pour rendre compte des échanges lors des réunions : le côté ludique a beaucoup plu aux participantes, qui ont parfois elles-mêmes pris le crayon pour s'exprimer. Cela leur a également permis de poser leur colère sur le papier, contre les incivilités notamment, pour ensuite mieux se tourner vers l'action.

Synthèse des échanges

Synthèse des échanges entre Lucie Gineau et les participantes à la rencontre

- Comment la démarche a été perçue en interne à la collectivité ?

La balade exploratoire en non-mixité n'a pas été un sujet de débat au sein de la collectivité. Les choses se sont faites assez naturellement, sans théoriser ou conceptualiser la non-mixité. Ce qui a bousculé en interne, c'est mécanique inter-collectivités (ville de Rezé / Nantes métropole) à enclencher pour la mise en place des actions avec le groupe. Cela a bousculé les agent.e.s, avec des rencontres intéressantes, par exemple entre les services espaces verts de la Ville, les agents en charge de la propreté de l'espace public de la métropole, principalement des hommes, et le groupe de femmes. Il y a aussi eu un changement d'équipe municipale pendant la démarche, qui aurait pu amener des complications pour le travail du groupe : heureusement, la collectivité a su faire preuve de flexibilité.

- Est-ce que le fait d'être en non-mixité, uniquement entre femmes, a changé la dynamique de groupe ?

Il est difficile de dire si cela est dû au fait d'être uniquement entre femmes, mais il y a eu beaucoup d'écoute, d'attention mutuelle au sein du groupe. Très vite, il y a aussi eu beaucoup d'entraide : par exemple du covoiturage pour éviter d'avoir à traverser le quartier toute seule le soir. Pour les animatrices du groupe, cela a été plus compliqué de se mettre en retrait, de se détacher du groupe comme on peut le faire dans d'autres démarches.

Le fait d'être des femmes a créé une proximité avec les participantes : sans habiter le même quartier, les animatrices se sont reconnues dans le vécu, l'expérience de l'espace public qu'ont partagé les participantes. Cela a créé une connivence inédite pour les animatrices.

- Le centre socio-culturel du quartier a-t-il joué un rôle dans la démarche ?

Le centre socio-culturel a été très impliqué dès le début de la démarche. Le centre s'est mis un peu en retrait lorsque le groupe a constitué la brigade de propreté, car cela n'a pas forcément été bien perçu dans un premier temps (des femmes qui font le ménage sur le quartier !). Aujourd'hui, le centre socio-culturel est pleinement impliqué : la démarche est co-animée par une animatrice du centre socio-culturel et une agente de la ville. Une partie des participantes du groupe sont également impliquées au centre socio-culturel en tant qu'habitantes-relais.

Une participante à la rencontre ajoute que dans les centres socioculturels, la grande majorité des personnes impliquées sont des femmes : les sujets de cadre de vie, et plus généralement de vie en communauté, sont généralement beaucoup plus abordés par les femmes que les hommes !

- Est-ce qu'il y a une mixité sociale au sein du groupe ?

Les femmes impliquées dans le groupe sont surtout des femmes blanches et retraitées. De plus en plus de jeunes mères du quartier s'impliquent, mais cela reste ponctuel car elles ont moins de disponibilités. Le groupe met en place des actions pour recruter plus largement : café sur la place, activités autour de la cuisine...

Cela vient questionner la mixité sociale au sein de la mixité de genre : en effet, il y a une diversité de femmes sur le quartier, avec probablement des vécus différents. La non-mixité ne résout pas toutes les problématiques de mobilisation que les praticien.ne.s rencontrent sur d'autres démarches.

- Est-ce que les structures présentes pour la rencontre locale ont déjà expérimenté des démarches similaires ?

Il y a peu de démarches similaires en non-mixité, notamment dans le rural. Les collectivités présentes disent avoir déjà perçu à l'occasion de démarches participatives, que mobiliser spécifiquement les femmes sur des sujets nécessaires : par exemple la question de

l'éclairage ou encore la végétalisation des espaces publics, qui peuvent poser des questions de sécurité dans l'espace public.

- Est-ce que l'expérience aurait été la même si elle avait été accompagnée par un prestataire, comme cela avait été envisagé au départ ?

Il est difficile de dire ce que cela aurait changé mais il est clair que la démarche a été transformatrice pour la collectivité impliquée. Le fait d'être en relation directe avec le groupe a sans doute facilité les mises en lien avec les services à impliquer. Le temps long de la démarche a permis de renforcer progressivement le pouvoir d'agir du groupe.

Synthèse des échanges avec 3 participantes du groupe de femmes du quartier

- Quels sont les objectifs du groupe ?

Pour les participantes, leurs objectifs sont d'embellir le quartier et de créer du lien sur le quartier.

- Qu'est-ce que vos actions sur le quartier ont créé pour les habitant.e.s ? Quelles sont les réactions ?

Les participantes disent recevoir des retours très positifs de la part des habitant.e.s, les hommes comme les femmes : pendant les opérations de ramassage de déchets, les habitant.e.s les remercient régulièrement. Parfois, leur présence sur l'espace public libère la parole : les femmes notamment, viennent leur parler de leurs problématiques quotidiennes, de leurs conditions de vie. Autre point positif : les réalisations du groupe sur l'espace public n'ont jamais été dégradées, ce qui est rare sur le quartier.

Le groupe essaie aussi de créer une envie d'agir de la part des habitant.e.s : elles incitent les passant.e.s qui les abordent lors des opérations de ramassage de déchets à les rejoindre, invitent les femmes du quartier à prendre le café sur la place avec elles... A la rentrée prochaine, elles travailleront en partenariat avec l'école du quartier sur les déchets, afin de sensibiliser dès le plus jeune âge.

- Les participantes engagées au sein du groupe étaient-elles déjà impliquées par ailleurs ?

Plusieurs personnes du groupe étaient déjà engagées par ailleurs, notamment au sein du conseil de quartier, mais pas toutes. Une des participantes témoigne : elle ne se sentait pas à l'aise au sein des instances citoyennes institutionnalisées comme le conseil de quartier (« c'est trop de réunions »), alors que l'action du groupe de femmes est pour elle beaucoup plus concrète.

- Pourquoi rester entre femmes ? Est-ce que cela a aidé le groupe à agir ?

Les participantes se disent ouvertes sur le principe à ce que des hommes les rejoignent dans leurs actions, même si désormais elles sont identifiées comme le « groupe de femmes ». Elles partagent le constat que quand il faut agir sur le quartier, ce sont toujours les femmes qui se mobilisent : les hommes ont peut-être plus tendance à l'individualisme, ou en tous cas à se mettre en retrait de la vie de quartier.

- En quoi faire partie du groupe de femmes a eu un impact sur leur vécu du quartier au quotidien ?

Les participantes témoignent que grâce à leurs actions avec le groupe de femmes, elles se sentent mieux sur l'espace public : « plus on connaît son quartier, moins on a peur ». Le fait de mieux connaître leur quartier et ses acteurs et de s'y impliquer leur a également permis d'aimer leur quartier : une participante était en réflexion pour aller vivre ailleurs avant de s'impliquer dans le groupe de femmes, désormais elle ne ressent plus du tout l'envie de quitter le quartier. Les participantes sont très attachées à leur quartier, qui a beaucoup d'atouts.

- Quelles relations le groupe entretient-il avec la ville de Rezé et Nantes Métropole ?

Le groupe travaille en bonne intelligence avec la collectivité et ses agent.e.s. Parfois cela n'a pas été simple, comme quand le groupe a initié le dialogue avec les services espaces verts et environnement de Nantes métropole et leur a signalé que

le quartier était sale. Mais les agent.e.s ont vite compris que le groupe de femmes et eux partageaient le même objectif : embellir le quartier.

Aujourd'hui, le groupe a acquis une certaine légitimité et se sent écouté par la collectivité : « on est reconnues en tant que groupe de femmes ». La ville de Rezé les implique dans les projets lancés sur le quartier, notamment sur le projet de réaménagement et de valorisation du quartier.

Le groupe de femmes est désormais reconnu même au-delà des frontières de la métropole : elles ont été invitées à Paris par la ministre de la Ville pour témoigner leur expérience à l'occasion de la journée des droits des femmes.

FICHE EXPÉRIENCE 3

Théâtre Forum : La parole est à vous, mesdames ! Compte-rendu de deux représentations

Séances du 30 novembre et 9 décembre



Format de l'atelier

Séance de théâtre forum en plusieurs temps:

- Présentation de saynètes.
- Le forum: discussion et analyse des tensions et difficultés observées,
- Les remplacements: test d'alternatives pour transformer une situation avec et par le public qui devient dès lors « spect-acteur»,
- Débriefing de la séance.

Participant-e-s

- Montpellier : Femmes : 32
Hommes : 6
- Grenoble : Femmes : 8 Hommes : 8

Thèmes abordés

Objectivation des inégalités : mesure de la part de chacun dans les temps participatifs ou de leur poids dans les produits de la participation

- Comptage des temps de parole
- Comptage du nombre d'interventions
- Dépasser le binaire

Dispositifs, méthodes, animation

- Choix des horaires
- Choix /Disposition des lieux
- Indemnisation – garde des enfants
- Proposition de temps moins formels
- Modalités de distribution de la parole
- Dispositif non mixte
- Mixité choisie
- Parité imposé

Liens avec d'autres inégalités de participation (ethniques, liées à la profession, etc.)

Posture des commanditaires vis-à-vis de cette question

Genre chez les personnes intervenant en tribune, porteuses ou assurant l'animation

Spécificités selon le sujet de participation

Pouvoir d'agir

Contexte de création de la scène et objectifs

Cette scène a été co-construite par des membres du groupe de Montpellier de l'ICPC et de membres de la troupe Agropolis en 2022, dans le cadre du chantier sur genre et participation conduit au sein de l'ICPC. Ce chantier s'est fondé sur les constats que dans les dispositifs participatifs et de concertation, les femmes, qu'elles soient élues, participantes ou animatrices, n'y trouvaient pas une place égale à celle des hommes.

Les rencontres organisées dans le cadre de l'ICPC visent à partager des connaissances concernant l'état des lieux mais aussi des expériences et pratiques face aux inégalités de genre.

La mobilisation du théâtre forum s'est faite dans la perspective de favoriser ce partage et les réflexions sur les pratiques, en discutant mais surtout en expérimentant collectivement différentes façons de faire en situation.

La construction de la scène s'est fondée sur les expériences des membres du groupe. Elle a conduit à explorer les enjeux de genre du point de vue des participant.e.s, des animateur.rice.s comme des porteurs dans les temps de rencontre mais aussi en amont dans les temps de préparation, c'est -à -dire à développer une approche systémique suffisamment large.

Présentation des personnages

Jonathan Tiff : un facilitateur homme mobilisé pour que les femmes participent plus

Il travaille pour Open Minding, un prestataire bien établi. Il a débuté dans la communication puis il est devenu facilitateur. Il essaie d'évoluer dans sa vie professionnelle, de changer ses pratiques. Il a réalisé le privilège des hommes et veut changer cela. Il a des sœurs / filles / amies / un entourage familial qui l'influencent dans cette direction. Il veut bien faire et veut donc à tout prix que les femmes prennent la parole. Il donne la parole volontairement aux femmes mais peut être maladroit et un peu trop pushy ou culpabilisant. Concernant la thématique de la réunion, il essaie au maximum de se déplacer à vélo pour se maintenir en forme également, et quand il le peut en transport en commun mais souvent il est obligé de prendre la voiture.

Accessoire : Micro

Pauline Dymeau : une élue qui porte le dossier transport et fait avec l'ordre établi

Elle a la cinquantaine, urbaniste. Elle n'aime pas spécifiquement parler en public ni se mettre en avant. Mais, surtout, elle n'a pas envie d'aller à l'affrontement, ni de s'imposer en particulier auprès des hommes un peu machistes. Elle a pris suffisamment de coups par le passé, directs ou des coups bas, sexistes. Elle est intéressée par ce que les dossiers avancent et rester dans l'ombre lui convient. Elle est bien consciente des inégalités de genre, mais elle pense que c'est par un travail de fond que cela va changer et non par l'affrontement. Elle a confiance dans les nouvelles générations. Elle a un peu le syndrome de l'imposteur mais au sens de douter d'avoir la solution. Elle écoute et elle apprécie que ses idées soient confirmées par les autres. Elle est convaincue du bienfait d'impliquer les citoyens. Elle se déplace parfois en transports en commun.

Accessoire: Gros dossier d'études

Anna Rebel : une commerçante féministe

Elle a une conscience claire des inégalités de genre et ne les supporte plus. Elle a souvent vécu des situations de traitement différencié qui sont devenues insupportables pour elle. Sans être nécessairement militante active sur le sujet, elle ne peut s'empêcher de réagir quand elle est confrontée à des inégalités ou à des différences de traitement. Elle est proactive pour faire changer les choses en dénonçant et en intervenant. Elle vient initialement à cette réunion pour exprimer ses demandes et obtenir des réponses précises à ces questions techniques. En effet, son commerce est concerné par le nouveau tracé des lignes de transport présentées et elle veut savoir si ses client.e.s pourront y accéder facilement avec la même amplitude que les horaires de son magasin.

Accessoire : Journal Causette (ou autre) qu'elle brandit en parlant





*Alain Sachant : un citoyen engagé
et « érudit »*

C'est un jeune retraité ex cadre administratif d'une mutuelle ou de l'administration ou un actif dans le même domaine. Il est célibataire ou du moins sans contrainte familiale. Il aime participer aux réunions publiques et s'y exprimer. Il les prépare, se renseigne sur les choses et aime théoriser. Il développe une certaine connaissance des sujets pour pouvoir intervenir. C'est celui qui prend la parole systématiquement et à qui on la donne (puisqu'il la prendra de toutes manières). Il estime qu'il a les compétences pour cela. Il estime également qu'il parle pour ceux qui ne peuvent pas parler ou ne sont pas capables de le faire. Il utilise un langage pseudo savant/détaché. Il se place au-dessus des émotions et des anecdotes. Il a lu deux livres sur le sujet de la réunion et en tire des affirmations péremptoires. Pour lui, les femmes c'est compliqué, heureusement tout est dans les livres.

Accessoire : écharpe

Léa Saplas : une citoyenne discrète

C'est une mère de famille « accomplie ». Elle vient d'un milieu plutôt aisé. Ses enfants ont grandi et son mari travaille, elle a plus de temps libre. Elle est impliquée dans plusieurs associations (de mosaïque, d'aide aux devoirs). Elle est toujours serviable voire corvéable avec le sourire. Elle est curieuse de participer aux réunions publiques pour mieux comprendre. Elle est contente d'être impliquée mais elle ne prend jamais la parole en public. Elle s'exprime difficilement et partage des anecdotes pour étayer son propos. Elle n'ose pas porter des propos trop généraux carne se sent pas légitime pour le faire. Elle est prête à partager son expérience mais estime que d'autres ont la priorité. Elle ne veut pas se faire remarquer. Elle accepte les hiérarchies et ne remarque les inégalités que quand on les lui fait remarquer. Elle respecte la domination des hommes. Elle aime plaire et apprécie les compliments. Elle est apprêtée et aime séduire (sans se mettre en avant). Elle prend souvent les transports en commun mais à des heures creuses.

Accessoire : sac à main - comme un bouclier

*Gilles Miseau : un élu paternaliste
et rodé aux réunions publiques*

Il est expert en assurance ou agent immobilier. Il est expérimenté : soit c'est son troisième mandat, soit il est engagé depuis son jeune âge dans les syndicats étudiants (selon l'âge de la personne qui joue). Il a une grande confiance en lui et aime le pouvoir. Il prend la parole quand il le veut et trouve normal qu'on la lui laisse. Il s'approprie sans problème la démarche de concertation et le travail préparé par sa collègue. Il pense connaître les femmes ; Il les aime les et aime les flatter en soulignant leurs charmes. Il n'est pas convaincu de l'efficacité/la pertinence de la participation citoyenne. Mais, il faut bien que les gens se défoulent. Il a un SUV et ne prend jamais les transports en commun.

Accessoire: Petit sac +portable

Présentation de la saynète

Structure en tableaux, éléments de dialogues des acteurs et mots clés

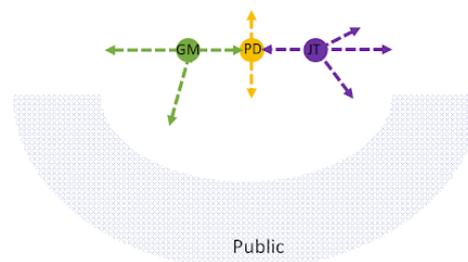
Les deux temps proposés prennent place dans le cadre d'une concertation continue sur les transports dans la commune de Montléprier. L'ensemble de la concertation a été suivi et coordonné par Pauline Dymeau avec l'appui de l'entreprise de Jonathan Tiff pour l'animation. Elle a participé à toutes les réunions. Gilles Miseau a prévu de venir à cette réunion mais ne suit pas le dossier de près et n'a pas participé aux réunions précédentes. Initialement nous avons envisagé que le sujet de la réunion touche au genre (par exemple réserver un wagon aux femmes dans le métro de la ville). Mais, cela risquait de focaliser les échanges sur l'objet de la réunion. La réunion porte sur une nouvelle ligne de tram-bus.

En début de séance seuls les trois personnages présents dans le temps 1 sont présentés. Les trois personnages citoyens restent anonymes dans la salle.

Tableau 1 : Préparation de la réunion avant qu'elle ne débute

Personnages : Jonathan, Gilles et Pauline

Positions et déplacements des personnages. Pauline est au milieu du plateau – Jonathan et Gilles viendront de chaque côté avec, au cours de cette scène, des mouvements d'allers-retours entre Pauline et l'extérieur du plateau, manifestant ainsi des pressions successives sur Pauline... prise en sandwich... Pauline se déplace vers l'avant de la scène et vers l'arrière par rapport à sa position initiale. Gilles Miseau fait de grands déplacements et s'interrompt à plusieurs reprises pour regarder son téléphone ou répondre à un message ou un appel. L'ensemble des gestes sont genrés. Les hommes posent potentiellement la main sur l'épaule ou le bras de Pauline.



Filage et éléments de langage:

Jonathan Tiff et Pauline Dymeau discutent.
Pauline Dymeau : Est-ce qu'il y a beaucoup d'inscrits... on est prêt ?...

Jonathan Tiff : Evidemment tu es prête !!!
Tu maîtrises le dossier, tu vas bien le présenter. (Jonathan Tiff commence à pousser Pauline à intervenir... La pression sur elle montera tout au long de la scène)
Gilles Miseau arrive et les interrompt pour se faire briefier. Il félicite Pauline sur sa tenue/sa forme. « Tu es splendide aujourd'hui ! » Il interpelle Pauline par son prénom et Tiff par son nom.

Jonathan et Pauline le briefent.

Gilles : Ok, réunion classique, J'introduirai la réunion, il ne faut pas que cela dure trop longtemps, on entend toujours un peu les mêmes choses dans ces réunions.

Il est interrompu par un coup de fil. Pendant ce temps, Jonathan Tiff propose de donner la parole à Pauline mais elle dit que c'est pas la peine qu'elle peut laisser parler Gilles Miseau que c'est mieux comme ça, qu'elle est heureuse d'écouter.

Gilles Miseau revient et demande qui prendra note des questions et des échanges ? Pauline se propose (elle veut être sûre que les notes soient bien prises). Jonathan insiste sur le cadre de concertation, l'importance de donner la parole à tous. Pauline l'approuve. Gilles est sceptique.

Jonathan insiste sur donner la parole aux femmes qui participent peu sur le sujet des transports. Gilles se montre alors intéressé : « Je vais faire connaissance avec de nouvelles citoyennes ! »

Clap de fin

Tableau 2 : La réunion publique

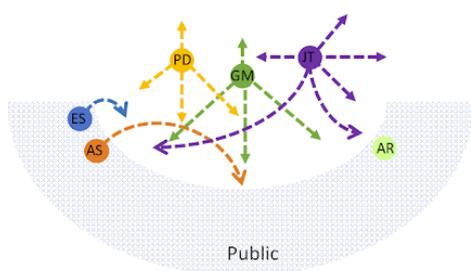
Personnages : Tous les personnages

Positions et déplacements des personnages :

les élu.e.s et le facilitateur sont sur scène. Gilles est au milieu ; Pauline un peu en retrait ; Jonathan mobile, se déplace dans tout l'espace au cours de la réunion, pour aller recueillir les paroles. GM emploie souvent la première personne du singulier plutôt que celle du pluriel et s'approprie ainsi le travail. Il n'hésite pas à interrompre les personnes qui parlent pour prendre la parole. Progressivement au cours de la réunion il s'impatiente. Il n'est pas très intéressé par les échanges. Il consulte son téléphone ou fait autre chose, en particulier quand les femmes parlent. Il fait des déplacements amples. Pauline reste relativement effacée, très attentive, à l'écoute tout au long de la réunion. Elle s'approche pour écouter Jonathan la relance plusieurs fois de manière insistante pour qu'elle prenne la parole. Elle ne prendra la parole qu'à la fin.

Les 3 comédiens citoyens sont assis dans le public. Ils se lèvent systématiquement pour intervenir et se tournent vers le public afin d'être visibles et entendus du public. Pour faciliter cela, ils sont assis sur les côtés du public en arc de cercle.

Avec cette mise en scène, le public se trouve effectivement en position de participant à la réunion jouée. Des accessoires doivent être prévus pour les remplacements/ajouts de personnage lorsqu'un membre du public du Théâtre Forum devient un membre du public de la réunion jouée (écharpes, chapeaux ou porte-documents). Ils permettront de bien distinguer la personne en tant que participant au TF de la personne en tant que remplaçante.



Filage et éléments de langage :

Le Joker annonce que l'on se situe un peu plus tard dans la soirée et lance la scène.

Gilles conclut l'introduction de la réunion et donne la parole à Jonathan pour animer les échanges.

Sachant lève la main avec une envie irrésistible de prendre la parole.

Jonathan donne la parole à Pauline qui indique qu'elle n'a rien à ajouter et propose à la salle de prendre la parole

Jonathan donne la parole à la salle.

Sachant continue de lever ardemment la main et se lève même pour montrer qu'il veut prendre la parole. Anna Rebel lève également la main.

Jonathan donne la parole à Sachant en soulignant son enthousiasme.

Sachant prend la parole, debout depuis sa place. Il développe ses théories sur les modes de transport : « Qu'est ce qu'une ligne de Trabus ? C'est trois points dans le temps et dans l'espace. Cela forme un système. Ce système est-il libérateur ou contraignant? » Il mobilise longuement la parole. Les autres s'impatientent. Puis Sachant conclut et rend le micro (il doit prendre la parole suffisamment longtemps pour signifier un temps long mais il rend de lui-même le micro).

Gilles souligne l'intérêt des propos érudits de Sachant.

Jonathan propose à Pauline de réagir.

Pauline répond qu'ils avaient bien identifié ces éléments présentés par Sachant à une réunion précédente.

Jonathan lui dit que ce sera pris en compte et qu'il n'hésite pas à transmettre des infos complémentaires. Il propose de donner la parole à d'autres dans la salle et interpelle Elisa qui répond de la tête qu'elle ne veut pas parler.

Anna Rebel demande la parole. Jonathan la lui donne. Elle se lève et parle au nom des commerçants, en restant à sa place. Jonathan va tout de même vers elle pour l'inviter physiquement à se tourner vers le public (en lui touchant le bras). Rebel demande des informations sur les horaires envisagés en partageant les enjeux pour

eux. Elle souligne le caractère concret/pragmatique de sa question en jetant un regard à Sachant.

Pauline commence à répondre en exposant les différents éléments considérés et les études faites. Lorsqu'elle prend son souffle entre deux phrases, Gilles qui montrait des preuves d'impatience, s'engouffre et prend la parole en affirmant que tout a bien été pris compte et qu'ils peuvent leur faire confiance... et qu'ils soutiennent bien évidemment l'économie du territoire et le fait « d'amener les publics vers les commerces.»

Jonathan reprend l'animation et interpelle Léa Saplas qu'il voit bouger sur son siège. Il l'invite à prendre la parole et à se lever « sous les applaudissements», il lui tend le micro et s'adresse à elle de manière un peu infantilissante/maternante. Il la prend par le bras pour qu'elle se lève. Jonathan : « Madame, levez-vous je vous en prie, pour que l'on vous entende mieux. On l'applaudit !»

Léa Saplas se lève et s'avance embarrassée, elle s'exprime difficilement et dit qu'elle n'a pas l'habitude. Elle avait préparé un papier avec sa question, mais elle ne le trouve pas. Elle se dit « habituée aux transports publics» et partage une expérience: « Il y a 15 jours 3 semaines, je me suis pris un chewing gum sur le manteau et c'était très embêtant...».

Gilles l'interrompt : « Merci du partage de cette charmante expérience ».

Jonathan : « Il me semble que Madame n'avait pas fini »

Elisa : oui en effet... Elle poursuit et s'exprime de manière singulière et anecdotique en assumant bien la place qui lui est donnée d'usagère. Son propos se dilue.

Gilles l'interrompt à nouveau dès qu'elle baisse le ton : « Merci Madame ! »

Sachant lui prend le micro qu'elle tend à Jonathan pour le rendre. Il prend la parole en remerciant ce témoignage d'une usagère qui porte le problème plus général des incivilités, théorisé par Lewis et croquette dans un ouvrage mémorable. « Essayons de dépasser les contingences. Votre propos soulève le problème plus

général et bien connu de...» Il développe son propos en s'avancant jusque sur le milieu de la scène puis revient à sa place. Il poursuit le développement de son propos en assignant également Anna à un rôle d'usagère.

Gilles approuve de la tête les propos de Sachant « Merci, votre intervention était très intéressante. Elle donne à réfléchir ! »

Anna Rebel est outrée du comportement et des propos de Sachant et le signale « Je ne peux pas vous laisser dire Monsieur...». Elle dénonce le monopole de la parole pour des propos théoriques et le peu de considération des usagers.

Sachant lui répond à la volée, en rebondissant sur ses propos.

Gilles répond en la rabaisant et en lui disant qu'il n'y a pas de problème, en dévalorisant son mode d'engagement dans la dénonciation « Calmez vous jolie dame».

Le ton monte. Sachant et Rebel s'interpellent de plus en plus fort.

Jonathan essaie de reprendre la main en invitant chacun à s'écouter. Il est embarrassé et essaie de calmer le jeu.

Léa Saplas est gênée par la violence des propos. Elle est encore émue d'avoir pris la parole. Elle regarde de tous les côtés. Rebel est remontée à bloc, Sachant est agacé, Gilles a envie de partir. Pauline est mal à l'aise.

Jonathan propose à Pauline de conclure : « Madame Dymeau, la parole est à vous pour conclure».

Gilles l'y autorise : « Bien sûr ma chère collègue, vu votre implication, je vous laisse conclure. »

Elle vient vers le centre de la scène et prend enfin la parole un peu émue : « Je remercie les participants et vous donne rendez-vous pour la suite dans une semaine... ».

Gilles ne l'écoute pas, il pianote sur son portable. Sachant et Rebel ne l'écoutent pas, ils continuent de s'interpeller debout dans la salle, cela crée un brouhaha. Elisa s'est esquivée. Jonathan est dépassé.

Pauline parle dans le vide...

Clap de fin.

Quelques éléments conclusifs à ces deux jeux

Les retours sur les deux exercices sont positifs car comme nous le précisons précédemment, les publics des deux scènes sont souvent confrontés à ce type de réunion.

Le premier remplacement a, dans les deux représentations, été celui de l'animateur pour privilégier une animation plus proactive sur les questions de genre. Le personnage de l'élue Pauline Dismeaux a également été beaucoup remplacé dans l'atelier de Grenoble, notamment car cela a été posé dès le départ comme un défi, « une impasse ».

Les participant.e.s regrettent de ne pas s'être donné la possibilité de modifier le format de la « réunion publique ». En effet les formats des réunions sont des « outils riches pour déjouer les dynamiques de domination et de prise de parole. »

Vie de la scène

Deux séances ont eu lieu : à Montpellier dans un café le 30 novembre 2022 et à Grenoble dans le cadre de la conférence de l'Observatoire International de la Démocratie Participative le 9 décembre 2022.

Dans les deux représentations, si les personnages et la scène ont été vus comme un peu caricaturaux, le réalisme des postures, des interactions (échanges verbaux et physiques, dont la place prise dans l'espace) et des situations a été souligné. La scène a été présentée comme un condensé de ce qui se produit souvent dans ce type de situations.

Différentes pistes ont été explorées lors des remplacements :

- un animateur plus cadrant voire proactif dans une répartition égalitaire de la parole (trois remplacements)
- une élue Dymeau plus affirmée

selon différentes approches : revoir la répartition des tâches avec l' élu homme, affirmer une autorité, assumer ses envies, inverser les rôles avec Miseau, etc. (quatre remplacements)

- un soutien d'autres membres du public à la prise de parole des femmes (un remplacement)

